



L'Ancêtre

Bulletin
de la Société de généalogie de Québec

ISSN 0316-0513

Vol. 18 - No 6

Février 1992

SOMMAIRE

Pierre-Stanislas Bédard (1762-1829) (Omer Bédard)	203
Premier congrès tenu exclusivement en anglais	213
Ils allaient "à la brique" (Richard L. Boucher)	214
L'histoire de la milice sur la Côte du Sud, un puzzle à reconstituer (deuxième partie) (Paul-Henri Hudon)	221
Un outil exceptionnel : le Dictionnaire généalogique des familles Provencher en Amérique (1660-1990) (Renald Lessard)	227
Travaux en cours (H.P. Tardif)	228
L'Événement de 1892 (Jacques Saintonge)	229
Regard sur les revues (Lucien Laurin)	231
Courrier de la bibliothèque (René Doucet)	233
Service d'entraide (André Beauchesne)	235
Nouveaux membres (Guy Lacroix)	239
Assemblée mensuelle, bibliothèque, horaire aux Archives nationales	240
La bibliothèque dans un nouveau local	240

SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC

Société sans but lucratif fondée le 27 octobre 1961, elle favorise l'entraide des membres, la recherche sur la généalogie et l'histoire des ancêtres ou des familles, la diffusion de connaissances généalogiques par des conférences et la publication de travaux de recherche. La Société est membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie et de la Fédération canadienne des sociétés de généalogie et d'histoire de famille. La Société est aussi un organisme de charité enregistré.

Adresse postale – C.P. 9066, Sainte-Foy (Québec), G1V 4A8

Siège social – Salle 4254, Pavillon Louis-Jacques-Casault, 1210 avenue du Séminaire
Université Laval, Sainte-Foy, Tél.: (418) 651-9127

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXÉCUTIF 1991-1992

Président : André Beauchesne

Vice-président : Julien Dubé

Secrétaire : Jacques Tardif

Trésorier : Guy Lacroix

CONSEILLERS

René Doucet, Gilles Gauthier, Marcel A. Genest,
Jean-Paul Morin, Pierre Perron.

CONSEILLER JURIDIQUE

Serge Bouchard

GOUVERNEURS DE LA SOCIÉTÉ

	Présidence
René Bureau	1961-1964
Benoît Pontbriand	1964-1966
Jean-Yves Godreau *	1966-1968
Gérard Gallienne *	1968-1969
G. Robert Tessier	1969-1971
Roland J. Auger *	1971-1973
Gérard E. Provencher	1973-1975
Denis Racine	1975-1977
André Breton	1977-1978
Esther Taillon	1978-1979
Michel Fragasso	1979-1980
Jacques Fortin	1980-1982
D. Renaud Brochu	1982-1984
Jacqueline Faucher-Asselin	1984-1987
Diane Duval	1987-1989
Guy W.-Richard	1989-1991

* décédé

COMITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Comité	Directeur
L'Ancêtre :	Jacques Saintonge
Bibliothèque :	René Doucet
Gestion des données informatisées :	Julien Dubé
Service de recherche :	Edmond-L. Brassard

L'ANCÊTRE

L'Ancêtre, organe officiel de la Société de généalogie de Québec, est publié dix fois par année.

Abonnement 25,00 \$ par année

Prix à l'unité 2,00 \$

Frais de poste au Canada : 5%

(minimum 1,50 \$)

autres pays : 15%

Les textes publiés dans *L'Ancêtre* n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Canada

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 0316-0513

Courrier de deuxième classe

Enregistrement n° 5716

Imprimé par le Conseil régional du loisir

COMITÉ DE L'ANCÊTRE

Directeur : Jacques Saintonge

Secrétaire : Raymond Deraspe

Autres membres

André Breton, René Bureau,

Cora Fortin-Houdet, H.P. Tardif.

Collaborateurs

René Doucet, Andrée L.-Doucet

Lucien Laurin, Gérard Provencher.

COTISATION DES MEMBRES

* Membre individuel 25,00 \$

Membre conjoint 10,00 \$

* Membre à vie 400,00 \$

* Ces membres reçoivent *L'Ancêtre*

Les cotisations des membres et les abonnements sont renouvelables avant le 20 décembre de chaque année.

PIERRE-STANISLAS BÉDARD

(1762-1829)

par Omer Bédard

L'année 1992 marque le 200^e anniversaire de l'inauguration du parlementarisme québécois. Cet anniversaire est une excellente occasion de sortir de l'oubli Pierre Bédard, champion et martyr de notre cause. Ressusciter Bédard, c'est ressusciter un pan d'histoire marqué par ce personnage qui a fait du gouvernement responsable la pierre angulaire du parlementarisme québécois.

Il fut l'un des deux hommes qui, les premiers, ont fixé l'attention sur le théâtre parlementaire que la tradition nous représente comme étant des patriotes, les plus fermes défenseurs de nos droits.¹

Il est le premier en date de tous nos grands parlementaires et le premier de nos constitutionnalistes québécois à comprendre et à faire comprendre le fonctionnement du régime parlementaire, le rôle véritable et les droits des représentants du peuple. Il découvrit le vice de la loi de 1791 qui nous a dotés d'un régime représentatif sans toutefois nous fournir en même temps le mécanisme capable d'assurer le développement normal de ce régime politique. Cet instrument, c'est le système du gouvernement responsable.

Son patriotisme ardent, résolu, a fait de lui l'un des pionniers de notre unité nationale. Il a créé l'expression de "nation canadienne"² et, surtout, il lui a donné un sens précis et vivant. Il a réveillé l'âme de notre nationalité demeurée latente durant les trente années d'occupation jusqu'à 1792.

S'appuyant sur la loi de 1791, il engagea la première révolution tranquille au Québec pour voir à l'application de la décision du Parlement de Londres : ... *Les canadiens français ... soient gouvernés à leur satisfaction.*³

Sa famille et sa carrière

Pierre Bédard, né en 1762 à Charlesbourg, fit ses études au Séminaire de Québec et fut admis à la pratique du droit en 1790. Devenu député de Northumberland (couvrant la côte de Beaupré jusqu'à La Malbaie) dès la première élection, en 1792, il y fut réélu jusqu'en 1809, année où il représenta la basse ville de Québec, puis en 1810 le comté de Verchères jusqu'en 1812, année où Prévost le nomma juge à Trois-Rivières. Ce qui ne l'empêcha pas de collaborer à la grande pétition des Canadiens au prince régent en 1814.

Marié en 1796, il eut quatre fils : Pierre-Hospice, avocat; Elzéar, avocat, député, juge et premier maire de la ville de Québec; Isidore, avocat, député; Zoël, gardien de phare.

¹ F.-X. Garneau

² F. Bradshaw

³ William Pitt

Pierre **Bédard** mourut à Trois-Rivières, le 26 avril 1829. Passionné de la politique, il s'intéressait aussi à la philosophie, aux mathématiques et aux sciences spéculatives.

Peu doué au physique, corps trapu, musclé, visage de paysan, brillant de charme, il incarnait le stéréotype historique du Canadien français taillé d'une pièce. À la parole hésitante succédait tout d'un coup un verbe abondant et chaleureux; ses idées se déroulaient avec une logique rigoureuse. Il se révélait un orateur vigoureux et audacieux quand il était pris par son sujet.

Fondateur du mouvement démocratique

Nous sommes à l'aube du 19^e siècle. Les pays de l'Europe découvrent l'idée de la démocratie inventée dans la Grèce antique. C'est au 17^e siècle qu'elle prend racine en Angleterre. Son émergence est un phénomène du 18^e siècle, le siècle des Lumières comme on l'a appelé. Ainsi, en 1789, on a la charte de la Révolution française. La déclaration de l'indépendance américaine l'avait précédée en 1776.

Influencé par le courant de pensées libérales de Montesquieu et des philosophes du 18^e siècle, **Bédard** se fait le fondateur de la démocratie au Canada. En exigeant le contrôle des subsides et des Conseils, **Bédard** avait, en janvier 1793, fait preuve d'un flair politique remarquable en affirmant que la responsabilité ministérielle était la condition première d'un gouvernement vraiment démocratique. Par la suite, de 1806 à 1810, à diverses reprises à la Chambre et dans le journal *Le Canadien*, il a insisté sur la nécessité d'introduire dans notre machine gouvernementale le rouage de la responsabilité ministérielle devant l'Assemblée.

Mathématicien et philosophe

Fait digne de mention, Pierre **Bédard** éprouva une passion pour la philosophie, et les mathématiques exercèrent sur lui une sorte de fascination. Emprisonné, en mars 1810, pour ses écrits dans *Le Canadien*, il fut l'une des victimes de l'impétueux James Craig qui voyait en lui un dangereux ennemi de la Couronne. En réalité, il fut un admirateur presque aveugle des institutions britanniques.

Après un an d'une injuste détention, on annonça à **Bédard** qu'il était libre, mais ce dernier refusa de sortir, demandant toujours à subir son procès. Le geôlier, après dix jours d'attente, lui en intima l'ordre. *Laissez-moi le temps de terminer mon problème*, reprit **Bédard**. Une heure après, le prisonnier s'acheminait à pas lents vers sa demeure.

Avocat

Admis à la pratique du droit en 1790, il se révéla l'un des meilleurs avocats de son temps, par son style spécial, bien personnel. En cour, il essayait de concilier les parties pour leur éviter des frais onéreux. *Causez de votre affaire*, leur disait-il, *et essayez de vous entendre. Si, après discussion, il reste quelques points sur lesquels vous n'êtes pas d'accord, revenez me voir et je déciderai finalement les points en litige.* Il pratiqua le droit durant une quinzaine d'années.

Certaines initiatives

Il fut le premier à faire sentir au pays la nécessité d'avoir un agent à Londres. Cette idée servira plus tard à créer des délégations en divers pays. Il innova la tenue des caucus pour étudier le régime et en tirer

le maximum. Il tenta à plusieurs reprises d'obtenir une indemnité parlementaire aux députés demeurant loin de la capitale. Il contribua à fonder le journal *Le Canadien* pour défendre notre cause. Il mena la lutte pour l'exclusion des juges de la Chambre, justifiée par la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Neutralité et unité nationale

Après un long et pénible emprisonnement autant arbitraire qu'injuste, **Bédard** ne garde ni haine ni amertume. Cet incident fâcheux ne l'empêche pas de servir dans la milice, comme capitaine aux Volontaires de Québec durant la guerre de 1812-1815. Il fait même plus. Un certain nombre de jeunes députés ayant discuté de l'opportunité de s'abstenir de prendre part à la défense de la province, **Bédard** s'élève fortement contre cette abstention et décide ses jeunes collègues à suivre son exemple, comme le signale **Francis J.-Audet**.

De l'avis de **Bédard**, les Canadiens n'ont pas à avoir de l'estime pour les Américains depuis qu'ils ont envahi leur territoire *national* et qu'ils se sont montrés solidaires des marchands anglais et des bureaucrates. Il faut reconnaître que les intérêts des Canadiens sont liés à ceux de la métropole. Ce conflit appréhendé ne doit-il pas renforcer l'unité canadienne? En combattant sous le même drapeau, Français et Anglais ne doivent-ils pas prendre conscience pour la première fois sans doute qu'ils appartiennent à une même nation? **Bédard** se révèle par là pionnier de notre unité nationale.

Il fit école

Il donna le goût d'étudier la constitution et les institutions anglaises à la nouvelle bourgeoisie : **D.-B. Viger**, **L.-J. Papineau**, **Étienne Parent**, etc. C'est sous l'Union que devait être reconnue la responsabilité ministérielle dont les principaux artisans furent **René Caron**, **Norbert Morin**, et évidemment **L.-H. Lafontaine**.

Le tableau de Charles Huot au parlement

Je vous invite à aller voir le tableau de **Charles Huot** installé au parlement de Québec et mettant en scène les députés, dont **Pierre Bédard**, venus à Québec à l'ouverture du premier Parlement en décembre 1792. Il donne une idée de l'atmosphère qui régnait à la Chambre d'Assemblée. Le choix de l'Orateur et de la langue pour la rédaction des lois donna lieu à de vifs débats entre les 34 députés canadiens et les 16 de langue anglaise. Les débats durèrent trois jours. À force de luttes, les Canadiens réussirent à élire l'un des leurs comme Orateur, et à maintenir la langue française. Le discours de **Bédard** sur la langue dont voici un extrait lui attire la sympathie de ses collègues et l'admiration du public :

Si la langue anglaise est nécessaire pour attacher la colonie au roi d'Angleterre, pourquoi les États-Unis d'Amérique, où la langue anglaise est la langue dominante, se sont-ils révoltés et soustraits à la domination de la Grande-Bretagne, leur mère patrie? N'est-il pas ridicule de vouloir faire consister la loyauté d'un peuple uniquement dans sa langue?

F.-X. Garneau fit le commentaire suivant : *L'un des deux hommes qui vont fixer les premiers l'attention sur le théâtre parlementaire sera Pierre Bédard ...*

Vote du budget

À la session de 1810, **Bédard** incita la Chambre à poser un geste important qui marquait une date dans notre histoire politique. Pour protester contre la dissolution forcée de **Craig** en 1809, **Bédard** fit adopter une résolution dans laquelle la Chambre offrait de voter toutes les dépenses civiles du gouvernement. La Chambre affirmait par là son droit de contrôle financier qui lui permettait de jouer son rôle gouvernemental dévolu par la loi de 1791. Grâce au contrôle des subsides, elle accédait au gouvernement responsable. Voilà une heureuse initiative de **Bédard**!

Notre premier journal, *Le Canadien*

Devant les attaques injustes et répétées contre les Canadiens dont celle-ci : ... *Après quarante-sept ans de possession britannique, il est temps que la province de Québec devienne anglaise!*⁴ **Bédard** fut, en 1806, l'un des fondateurs du journal fièrement intitulé *Le Canadien*. Le titre était une affirmation de nationalisme pour bien marquer le droit de premier occupant des Canadiens après les Amérindiens. Il considérait comme acquis que l'Angleterre reconnaisse aux Canadiens le droit de se gouverner ... *à leur satisfaction* et que les Anglais devaient les accepter sans discussion. **Bédard** se servit du *Canadien* pour expliciter l'essentiel de la doctrine de la responsabilité ministérielle. Son journal ne vécut que trois ans et demi; mais, *il marque*, dit **F.-X. Garneau**, *l'ère de la liberté de la presse au Canada. L'impulsion qu'il a donnée aux idées constitutionnelles fut telle, qu'à ce titre son nom mérite d'être placé à la tête de l'histoire de la presse en ce pays.*

Se mettant à la portée des lecteurs, il a su attiser dans le peuple la flamme du patriotisme. Même avec un tirage modeste, la feuille de **Bédard** (comme on disait à l'époque) atteignait une forte partie de la population. Les femmes les plus instruites et les notables des paroisses en faisaient la lecture à haute voix aux braves paysans qui s'assemblaient le dimanche à la porte de l'église ou dans la salle des habitants, au presbytère.

Le Canadien a comme mission la défense des droits des Canadiens garantis par la loi de 1791. Tout en restant dans les limites de la légalité, il se donne comme tâche de lutter sur le terrain constitutionnel. Il dénonce vertement la suprématie exercée par l'oligarchie despotique sur la majorité canadienne dans un pays doté d'un régime parlementaire, alors que la constitution parle d'un gouvernement représentatif, fondé sur une égale répartition des droits.

Il sert d'agent moteur à la première révolution tranquille amorcée au Québec.

D'une confiance inébranlable

Lutteur tenace, **Bédard** a toujours su garder confiance en l'avenir. Les épreuves, les échecs, même l'emprisonnement ne l'ont pas ébranlé. *C'est à force de sagesse et de loyauté*, affirmait **Bédard** à ses lecteurs, *que les Canadiens doivent faire tomber les préjugés de l'Angleterre.* Il n'entendait pas lâcher.

Cet éminent patriote avait raison. **Baldwin-Lafontaine** décrochèrent le gouvernement responsable quarante ans plus tard (1848). Il le vit bien quand le gouverneur général, sir **George Prévost**, voulant réparer les injustices commises à son égard, le nomma juge à Trois-Rivières en 1812.

⁴ Quebec Mercury

Il fondait ses espoirs sur le raisonnement suivant : Nous avons été cédés mais nous n'avons jamais été conquis. Il s'agissait naturellement de sauvegarder l'honneur des Canadiens selon un code militaire qui, pour être un peu suranné, reste et pourrait redevenir grandiose. Il s'agissait aussi, plus pragmatiquement, de lutter sur le terrain légal du traité de Paris car un *cedé* a des droits reconnus que n'aurait peut-être pas un *conquis*. Ce détail réconforte au sujet des malheurs des plaines d'Abraham.

Toujours est-il que **Bédard** ne fut pas un nostalgique de l'Ancien Régime, comme en fait foi cet extrait du *Canadien* du 4 novembre 1809 :

Vous avez peut-être vécu dans ces temps malheureux qui ont précédé la conquête où un gouverneur était une idole devant laquelle il n'était pas permis de lever la tête ... Nous jouissons maintenant d'une constitution où tout le monde est à sa place ... C'est qu'il existe un équilibre tellement ménagé entre les droits du peuple et les siens (gouverneur), que s'il va au delà des bornes que la constitution lui a assignées, ou s'il fait de son autorité un usage inutile, le peuple a un moyen sûr et juste de l'arrêter dans sa marche.

Bill des prisons

À la session de 1805, la crise parlementaire éclata lors de l'acceptation par la Chambre du projet de construction de deux prisons, l'une à Montréal et l'autre à Québec. Ce projet de loi fut qualifié de *querelle des prisons*. Selon la coutume, il fallait lever une taxe spécifiquement destinée au financement du projet. L'atmosphère de l'Assemblée devint houleuse. Les marchands députés proposèrent une taxe foncière qui touchait les *habitants*. Les Canadiens français opposèrent une taxe à l'importation défavorable aux commerçants de Montréal. Soutenus par la nouvelle bourgeoisie, ils imposèrent leur volonté par un vote de 17 contre 7, à la suite d'un discours bien étoffé de **Bédard**. Les seigneurs, tant anglais que canadiens-français, assurèrent l'accord du Conseil législatif. Le lieutenant-gouverneur **Milnes** ratifia le projet de loi et Londres le sanctionna également.

C'en était assez pour soulever la colère des marchands contre l'homme cible **Pierre Bédard**. Aussi se promettent-ils de se venger en le livrant aux coups du *Mercury*. Ce débat acrimonieux contribua à cristalliser les positions respectives des deux groupes ethniques en deux partis politiques distincts : le Parti canadien et le Parti anglais, l'un majoritaire et l'autre de la minorité, dressés face à face à l'Assemblée. Cette confrontation ne laisse-t-elle pas présager des jours orageux?

À l'agressive campagne de presse du Parti anglais dans le *Montreal Gazette* et le *Quebec Mercury*, **Bédard** contre-attaqua par la fondation, en novembre 1806, du journal *Le Canadien*. Profitant au maximum de sa victoire, il propose l'idéologie nationaliste. Sorti grandi de ce premier duel, il peut prétendre au rôle de porte-parole de la *nation canadienne*.

Le grand ménage

En 1807, **Bédard**, faisant comprendre la nécessité d'un représentant en Angleterre, proposa la nomination d'un agent à Londres. Le Conseil législatif fit avorter la proposition.

La majorité du Parti canadien était toute relative, menacée qu'elle était par un absentéisme élevé chez ses membres dont la pauvreté était parfois manifeste. Pour corriger la situation, **Bédard**, relançant l'idée de 1802, présenta un projet de loi d'indemnisation des députés résidant loin de la capitale. Les députés anglais et le juge député **De Bonne** firent échouer ce second essai. C'en était assez pour attiser la colère

de **Bédard** et du Parti canadien. Il mena une campagne de presse dans *Le Canadien* pour s'attaquer à la présence des juges en Chambre (voir les n^{os} des 10 et 31 octobre 1807, des 20 et 27 février 1808).

Il ne restait plus qu'à faire un grand ménage : éliminer les éléments indésirables pour s'assurer le contrôle quasi absolu de la Chambre. C'est ce que **Bédard** et le Parti canadien entreprirent de faire peu après l'arrivée du nouveau gouverneur général, James Craig, débarqué à Québec en septembre 1807. L'*extrême cordialité* qui caractérisa l'ouverture de la session de 1808 fit place à une hostilité déclarée quand **Bédard** fit voter coup sur coup l'exclusion du commerçant juif **Ézéchiel Hart**, député de Trois-Rivières, et l'inéligibilité des juges à la fonction de député. Cette dernière mesure visait directement le juge **De Bonne**, adversaire du projet d'indemnisation. Les débats furent passablement violents.

Il faut mentionner qu'à cette date six membres du Conseil exécutif et deux juges siégeaient comme députés à la Chambre d'Assemblée.

Comme le délai de quatre ans était écoulé depuis les élections générales de 1804, Craig vint dissoudre les Chambres et des élections générales s'ensuivirent. *Le Canadien* mena une campagne vigoureuse contre le cumul des hautes fonctions, les salaires extravagants, les sinécures, les pensions injustifiées, etc. Craig se lança dans la lutte pour empêcher la réélection de **Bédard** et de ses lieutenants. Il destitua **Bédard** comme officier de milice. Rien n'y fit : les électeurs renvoyèrent à peu près les mêmes. L'impasse était totale à l'ouverture de la première session du cinquième Parlement, en avril 1809. **Bédard** réclama un ministère responsable. L'exclusion des juges et de **Hart** reprit de plus belle. Pour justifier l'exclusion de **Hart**, **Bédard** soutint que les membres de religion juidaïque sont exclus du Parlement britannique. Au sujet des juges, il rappela que leur élection était interdite en Angleterre. Il fit appel à la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, principe reconnu en Angleterre. Les débats durèrent cinq semaines. Craig, furieux, proclama la dissolution du Parlement. Premier coup de force. De nouvelles élections générales donnèrent à nouveau au Parti canadien une appréciable majorité.

À la session de 1810, **Bédard** proposa que la Chambre pouvait payer les dépenses de l'administration civile de la province. Puis la question de l'exclusion des juges revint sur le tapis. Cette fois, la Chambre déclara leur siège immédiatement vacant en les décrétant inhabiles à siéger ou à voter, éliminant ainsi **De Bonne**. Exaspéré, Craig prononça la dissolution de la Chambre une deuxième année de suite, fit saisir *Le Canadien* et arrêter **Bédard**. Il déclencha de nouvelles élections générales. Les résultats n'en furent que plus favorables au Parti canadien : les représentants anglais furent réduits à dix, les conseillers exécutifs siégeant comme députés furent éliminés de la Chambre, tandis que, de sa prison, **Bédard** était réélu. Le gouverneur ne pouvait que constater l'échec de sa tentative de mater ses adversaires. Donc, **Bédard** et les siens ont reconnu la réussite du grand ménage.

Par ce qui précède, nous avons une bonne idée que la formation du régime parlementaire québécois fut, écrit Henri Brun, le résultat d'une lutte, d'une conquête.

Bédard et la théorie du gouvernement responsable

Puisant chez les grands parlementaires anglais et chez les philosophes français du 18^e siècle, le siècle des Lumières ainsi appelé, **Bédard** a eu la force scientifique de nous révéler le courant démocratique de cette époque. L'histoire québécoise, au 19^e siècle, ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, sans son flair politique, sa rigueur, son cheminement. L'apport historiographique de **Bédard** a son histoire, celle de la démarche pour approfondir les institutions anglaises et en explorer les avantages pour le destin québécois.

En exigeant le contrôle des subsides et des Conseils exécutif et législatif, Pierre **Bédard** avait énoncé dès la première session du premier Parlement en 1792, avec une étonnante précision, la vraie théorie

constitutionnelle. Il fait preuve d'un flair remarquable en affirmant que la responsabilité ministérielle est la condition première d'un gouvernement démocratique.

La conquête du contrôle des subsides et du gouvernement responsable exigera une quarantaine d'années de lutte soutenue. La victoire complète ne viendra qu'en 1848 avec le gouvernement Baldwin-Lafontaine.

En étudiant les règles de la constitution britannique, **Bédard** a su incorporer à son projet tous les éléments nécessaires pour promouvoir le gouvernement responsable au Parlement québécois.

Ses idées sur le sujet commencèrent à se concrétiser à partir de la session de 1805, lors des affrontements sur la loi des prisons. Les députés de langue anglaise comprenant des membres de l'Exécutif favorisent le point de vue des marchands. Ce qui contribue à cristalliser les idées de **Bédard**, jugeant le Conseil du gouverneur inféodé à la Compagnie du Nord-Ouest et souhaitant la responsabilité ministérielle de ce Conseil devant la majorité de l'Assemblée, comme en Angleterre. À partir de là, il s'applique à expliciter l'essentiel de la doctrine du gouvernement responsable et à promouvoir cette théorie, afin d'en populariser l'idée et d'en hâter l'avènement. La responsabilité ministérielle exige la présence de leaders canadiens au sein de l'Exécutif et le droit de regard de la Chambre sur les deniers publics et au besoin de l'écarter. La constitution de 1791 n'a-t-elle pas conféré l'autorité législative à la majorité de l'Assemblée?

Profitant du *Canadien* fondé en 1806, **Bédard** écrit le 17 janvier 1807 :

Ce qu'il y a de singulier dans toutes ces procédures, c'est que le parti ministériel a été constamment du côté des marchands de Montréal et en opposition avec la Chambre d'Assemblée. Cette circonstance ne semble-t-elle pas montrer combien l'influence de la société (compagnie) du Nord-Ouest est dominante dans le pays? Ne paraîtrait-il pas que cette influence ne peut avoir que des effets très irréguliers? Qu'on remarque seulement l'effet que peut avoir dans notre constitution un ministère dans l'opposition.

Il réplique à ceux qui se sont scandalisés dans le *Mercury* d'entendre parler ici de ministère. Dans *Le Canadien* du 31 janvier 1807, il écrit :

Comme si on pouvait avoir une administration sans ministère, ou qu'on ne put avoir des ministres sans que ce fussent des Pitt ou des Fox ... Ce n'est pas à l'occasion de la taxe des terres seulement que le ministère s'est trouvé dans la minorité : c'est une position où il s'est trouvé si souvent depuis le commencement de notre constitution qu'elle lui est devenue habituelle et qu'il la regarde comme position naturelle. Aussi ne sait-on plus ce que c'est l'opposition ...

Dans *Le Canadien* du 24 janvier 1807, **Bédard** en appelle au verdict des électeurs. *Le ministère doit nécessairement avoir la majorité en Chambre ... (sinon) il est relevé ... La nation exerce son jugement en élisant ceux dont elle approuve le système et la conduite.*

À l'aide des auteurs qu'il avait à la main, **Bédard** comprit que l'aboutissement normal du système constitutionnel britannique était la suprématie parlementaire et que cette suprématie devait, en particulier, se concrétiser par le contrôle des subsides et surtout de la liste civile, c'est-à-dire, des traitements. La lutte pour ce contrôle se poursuivait déjà en Angleterre depuis quelques années.

Voici un extrait du discours qu'il prononça en 1809, à l'occasion du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône :

*Le premier devoir de cette Chambre ... est de soutenir son indépendance ... En adoptant le sentiment de ceux qui disent qu'il n'y a point de ministère en Canada, il faudrait ou qu'elle (l'Assemblée) abandonnât son devoir et renonçât à se maintenir ou bien qu'elle dirigeât ses accusations contre le représentant même du roi, ce qui serait une chose monstrueuse, parce que nous devons voir en notre gouverneur, la personne sacrée de Sa Majesté et lui appliquer les mêmes maximes ... Quoiqu'il n'y ait pas ici de ministère établi en titre d'office, il n'en est pas moins vrai qu'il y a réellement des ministres, c'est-à-dire, des personnes d'après les avis desquelles son Excellence se détermine. Il ne s'agit pas maintenant de punir les ministres ... mais lorsqu'il deviendra nécessaire de les connaître, la Chambre saura bien où les trouver.*⁵

En citant cet extrait, Henri Brun reconnaît en Bédard un précurseur. Commentant ce discours, Jean-Pierre Houle, historien, se dit d'avis que Bédard aurait dû, pour produire tout son effet, le prononcer aux Communes anglaises.

Il définit, dit-il, ce qu'est l'opposition, rouage essentiel du régime parlementaire, et il arrive à poser le principe même de la responsabilité ministérielle. La conclusion du discours de Bédard peut se résumer ainsi : la situation du gouvernement est constitutionnellement absurde puisque le ministère a joué un rôle de l'opposition.

Bédard croit à l'existence d'un ministère. Si personne n'est responsable, on supprime les avantages de la constitution; car à quoi leur (aux Canadiens) sert ... leur part qu'ils ont dans la législation, si on leur ôte le moyen de connaître les abus auxquels il y aurait à remédier ...⁶

Je pourrais citer plusieurs autres extraits concernant la responsabilité ministérielle. Je vous réfère aux n^{os} du 6 décembre 1806; du 10 octobre 1807; des 9 mars, 24 mai, 1^{er} et 16 juillet, 29 octobre, 4 et 26 novembre, 9 décembre 1808; des 24 avril et 27 mai 1809.

Il ressort de ce qui précède que Bédard a toujours lutté pour empêcher la minorité anglaise de démolir l'œuvre de W. Pitt. Ce que ce grand homme d'État avait fondé ici, c'était le gouvernement de la majorité canadienne-française. Ce qui agaçait Bédard, c'était de toujours constater que le gouvernement était formé de membres de l'opposition, ce qu'il jugeait inconstitutionnel.

Si Bédard a mené une lutte continuelle sur le front constitutionnel, c'est qu'il reconnaissait que tout était en puissance dans l'Acte constitutionnel de 1791.

Répondant au mémoire que Craig avait adressé à Londres à la suite de la session de 1809, lord Liverpool le désapprouva pour avoir prorogé ex abrupto le Parlement. Ses recommandations à Craig contenaient en germe toute la théorie du gouvernement responsable. Il donnait raison implicitement à Pierre Bédard. Donc, ce précurseur a eu l'intelligence et le mérite de tirer un merveilleux parti de l'Acte de 1791, même si l'aventure devait se terminer par l'échec tragique de 1837-1838.

Précurseur du gouvernement responsable

Au début, j'ai écrit que le deuxième centenaire du parlementarisme québécois serait une occasion de ressusciter Pierre Bédard, ce grand inconnu et méconnu de notre histoire.

⁵ *Le Canadien*, 31 janvier 1809.

⁶ *Le Canadien*, 25 juin 1808.

Certains historiens et la postérité ont été moins enthousiasmés par les idées essentiellement inspiratrices de **Bédard** que par celles de ce prédicant d'insurrection, au verbe enflammé mais parfois creux de **L.-J. Papineau**, son successeur à la tête du Parti canadien. Ils ont préféré le sensationnel à l'exemple des médias d'aujourd'hui qui recherchent les informations s'apparentant à l'industrie du spectacle.

Cependant, plusieurs historiens ont reconnu les mérites de ce grand parlementaire : **F.-X. Garneau**, **Thomas Chapais**, **T.-P. Bédard**, **Léon Mercier-Gouin**, **N.-E. Dionne**, l'abbé **Arthur Maheux**, **Jean-Pierre Wallot**, **Henri Brun**, **Jean-Pierre Houle**, **Jacques Lacoursière**, etc.

Bédard est également un incompris. Quand on relate les faits et gestes à la Législature, de 1792 à 1812, on lui donne peu ou pas de crédit. On emploie les termes *nos députés*, *les leaders canadiens*, *les chefs canadiens*, *la Chambre d'Assemblée*. Pourtant, c'est à lui qu'on doit l'exclusion des juges de la Chambre, l'idée d'une indemnité parlementaire pour les députés, l'introduction des caucus ou réunions à huis clos des députés avant, pendant et après les sessions. C'est encore lui qui a fait sentir la nécessité d'une agence à Londres. Cette idée servira plus tard à créer des délégations en divers pays. La fondation du journal *Le Canadien* manifesta la volonté que **Bédard** avait d'utiliser tous les moyens possibles pour faire triompher la cause canadienne-française. En 1810, il fit poser un geste qui marquait une date dans notre histoire. Il fit adopter une résolution dans laquelle l'Assemblée s'offre à payer toutes les dépenses civiles de la province. Enfin, c'est **Bédard** qui fut le précurseur du gouvernement responsable et le premier martyr politique canadien.

Voici maintenant un exemple patent qu'il fut un incompris. Lors de sa conférence sur *Nos luttes constitutionnelles* du 1^{er} décembre 1915, l'abbé **L. Groulx** avance : *Nos députés ... dès la première session du premier parlement en 1792 ... énoncent avec une étonnante précision, sur ce grand sujet* (la question des subsides), *la vraie théorie constitutionnelle*. Cette intervention ne saillit pas tout d'un coup, sans préparation, comme le laisse entendre l'abbé **Groulx**. Or, l'histoire est unanime pour affirmer que la première fournée de députés de 1792 ignorait tout du système parlementaire. S'ils ne comprenaient rien de la politique et des modalités de la constitution de 1791, comment pouvaient-ils énoncer la vraie théorie constitutionnelle? Il devait s'y trouver parmi eux un homme, qui, féru des institutions britanniques, avait retenu que l'aboutissement normal du système constitutionnel anglais était la suprématie de la Législature et que cette suprématie devait se concrétiser par le contrôle des subsides. Cet homme, c'était **Pierre Bédard**. Il a fait l'exposé de la question et en a rédigé une proposition qui fut acceptée par les députés. Cela ne fait aucun doute. Le texte de **Bédard** porte l'empreinte de **Bédard**. Le style et la forme manquent d'élégance.

Après le départ de **Bédard** de la Législature québécoise pour occuper le poste de juge à Trois-Rivières, s'ouvre la période de contestation entre les aspirants à sa succession comme chef du Parti canadien. En 1815, **L.-J. Papineau** est élu président de la Chambre. Il devient alors le successeur de **Bédard**.

L'idée de gouvernement responsable est mise en veilleuse. Un Conseil législatif élu, et non nommé, devint une des revendications principales de **Papineau**. Quel qu'ait été son panache de chef, il n'a jamais eu des idées bien arrêtées sur les institutions politiques. Les contradictions ne l'embarraçaient pas. Après le panégyrique de *George III, ce souverain respecté*, il se sentit rempli, par la suite, de *colère et de haine contre les oppresseurs de mon pays*. Croyant en son *propre mythe*, il rêva d'établir *une république canadienne-française*. Voix puissante et sonore, il s'animait en parlant, intarissable de verve, il se grisait de l'enthousiasme des foules. Suivant la pente où tant de tribuns se sont laissés glisser, il se fit prédicant d'insurrection. Principal rédacteur des fameuses quatre-vingt-douze résolutions de 1834, il y fit une simple mention de la responsabilité ministérielle. Ce n'est qu'en 1836 qu'il avoua, dans une lettre à sa femme, être favorable à cette théorie constitutionnelle.

Les assemblées tumultueuses s'organisèrent à Montréal et dans la vallée du Richelieu : prélude de la rébellion armée. Quand l'heure fut venue de descendre dans la rue, il ne se sentit pas préparé à jouer le rôle de chef d'une insurrection. Prévenu de son arrestation, le tribun s'enfuit aux États-Unis, à la veille de la guerre civile. Voilà un bien médiocre bilan pour le titre de *père du gouvernement responsable*.

J'ai fait des recherches pour dresser le bilan de **Papineau** concernant la promotion du gouvernement responsable, comparativement à celle de **Bédard**, lui qui a donné une telle impulsion aux idées constitutionnelles qu'il fut *un précurseur*. (T. Chapais, J.-P. Wallot, J.-P. Houle, J.-Chs. Bonenfant, Henri Brun, etc.)

Est-ce ironie de l'histoire, ou cruauté du sort? Non seulement on maintient **Bédard** dans l'oubli, on va jusqu'à le dépouiller de son principal mérite : la paternité du gouvernement responsable, cela sans vergogne. La chose s'est produite, le 30 mai 1985, à l'Assemblée nationale de Québec. Ce jour-là, elle décidait de donner les noms de L.-J. **Papineau** et L.-H. **Lafontaine** aux deux salles de commissions parlementaires où *la responsabilité gouvernementale trouve quotidiennement sa signification*.

Le nom de **Lafontaine** avait historiquement sa place, si on s'appuie sur l'intéressante filiation qui existe entre **Lafontaine** et **Bédard**. Alfred D. Decelles, biographe de **Lafontaine**, raconte qu'après avoir suivi **Papineau** dont les idées politiques étaient imprécises, il se sépara de lui.

La lecture d'un discours de Pierre Bédard vint soudain modifier ses conceptions. L'étude de la Constitution anglaise le passionna vivement et lui donna sur ce sujet les connaissances approfondies qu'il utilisa avec tant de succès dans ses discours avec Sydenham, Bagot et Metcalfe. Ils finirent par reconnaître en lui un colonial, passé maître en droit constitutionnel.

J'ai été étonné de constater que **Claude Ryan**, se départissant de sa rigueur intellectuelle habituelle, s'est laissé entraîner dans un panégyrique à la saveur de son idole et semé de quelques sophismes. *Papineau et Lafontaine*, a-t-il dit, *furent les pionniers, les pères du gouvernement responsable*. Ce titre attribué à **Papineau** est contre-indiqué si l'on se réfère au bilan dressé précédemment, si l'on s'appuie sur le témoignage de L.-H. **Lafontaine** qui, après avoir subi l'ascendant de **Papineau**, s'est séparé de cet homme instable, sans idées politiques précises, devenu son adversaire au retour de son exil en France, a adopté l'idée de **Bédard** et s'y passionna. Comme on ne se gêne pas en politique, **Claude Ryan** a eu l'audace de contredire l'opinion de **Lafontaine**, ne pouvant pas renoncer au culte de son idole.

En voulant honorer le mythe **Papineau**, l'Assemblée nationale a dépouillé **Bédard** de son titre et elle a fait table rase d'un pan d'histoire des années 1792-1810 durant lesquelles **Bédard** a piloté les luttes constitutionnelles entreprises pour établir les fondements du parlementarisme québécois. S'est-elle imaginée que les luttes parlementaires ne remontent qu'en 1815 avec **Papineau**? Jumeler **Papineau** et **Lafontaine** est un paradoxe malgré les entourloupettes de **Claude Ryan**.

Cela démontre que la froide logique de **Pierre Bédard** a moins passionné ses contemporains et la postérité, incluant **Claude Ryan** et l'Assemblée nationale, que *l'éloquence plus véhémement qu'argumentative* de son successeur à la tête du Parti canadien, L.-J. **Papineau**. Si la carrière de **Bédard** n'a pas toujours été spectaculaire, il aura su jeter les premiers jalons d'une politique québécoise. S'il a mené une lutte continuelle sur le front constitutionnel, c'est qu'il reconnaissait que tout était en puissance dans la loi de 1791. *C'est à force de sagesse et de loyauté*, affirmait-il à ses lecteurs, *que les Canadiens doivent faire tomber les préjugés de l'Angleterre*. Il a eu l'intelligence et le mérite d'en tirer un notoire parti même si l'avenir devait se terminer par l'échec tragique de 1837-1838, provoqué par **Papineau**. Sans panache, sans éclat, il a marqué à sa façon l'histoire politique québécoise.

Le geste de l'Assemblée nationale a terni le patrimoine de l'histoire dont **Bédard** fait partie. On ne peut pas rester insensible devant pareil affront qui affecte l'éthique de la vérité historique. Le patrimoine national est un bien sacré et intouchable.

Je déplore énormément que ce geste, passé inaperçu dans le grand public, soit attribuable à l'ignorance de notre histoire, laquelle remonte à quelques décennies. Si l'on posait la question : *Qui est Pierre Bédard?* Combien répondraient : *Je ne le connais pas!*

J'ai signifié mon désaccord dans une lettre en date du 12 septembre 1985 au président de l'Assemblée nationale.

J'invite donc fortement l'Assemblée nationale à réparer l'affront en réhabilitant Pierre **Bédard** dans son titre de précurseur du gouvernement responsable et en relevant de ce titre L.-J. **Papineau**. Redonner à **Bédard** une salle des commissions parlementaires conviendrait, mais cela pourrait causer certaines difficultés aux députés habitués à la désignation actuelle datant de six ans. Je privilégie une autre solution : la possibilité de sculpter un buste de **Bédard** avec mention évidente de précurseur du gouvernement responsable.

Ce premier et éminent constitutionnaliste canadien-français, qui a jeté les premières pierres du parlementarisme québécois axé sur le gouvernement responsable et sur la démocratie, mérite une place d'honneur à l'Hôtel du gouvernement, *panthéon de notre histoire*. Le deuxième centenaire de l'inauguration du parlementarisme québécois (1992) offre une excellente occasion d'honorer Pierre Bédard. Il est temps plus que jamais de rendre à cet héroïque pionnier la gloire qui lui est indiscutablement due.

Bibliographie

- De Celles, Alfred Duclos : *Lafontaine et son temps* (Montréal, 1907).
Mercier-Gouin, Léon : *Les précurseurs ; Pierre Bédard et la responsabilité ministrielle* (L'Action française, juin 1919).
Audet, Francis- J. et Fabre **Surveyer** : *Les députés au premier Parlement du Bas-Canada 1792-1796; études biographiques, anecdotiques et historiques* (Montréal, 1946).
Houle, Jean-Pierre : *Le gouvernement responsable : 1848-1948* (Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 1, n° 2 et 3, septembre et décembre 1947).
Brun, Henri : *La formation des institutions parlementaires québécoises 1791-1838* (Québec, 1970).
Garneau, F.-X. : *Histoire du Canada français* (Montréal, 1973).
Lacoursière, Jacques et Hélène-Andrée Bizier : *Nos racines* (Montréal, 1979-1983, n° 51 à 55).

* * * * *

Premier congrès tenu exclusivement en anglais

The Quebec Family History Society annonce que son prochain congrès intitulé *Roots in Quebec 1992* aura lieu du 12 au 14 juin à l'Université McGill et que, pour la première fois, la seule langue utilisée pour ces assises sera l'anglais. Ce congrès portant sur la généalogie et l'histoire des familles accordera une attention toute particulière aux chercheurs qui ne sont pas familiers avec la langue française. Des formules d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : The Quebec Family History Society
P.O. Box 1026, Pointe-Claire (Québec)
H9S 4H9 Tél.: (514) 695-1502

* * * * *

ILS ALLAIENT "À LA BRIQUE"

par Richard L. Boucher

(traduit de l'anglais par Jacques Saintonge)

Ces événements se sont déroulés durant les deux dernières décennies du XIX^e siècle alors que des cultivateurs du comté de Kamouraska éprouvaient de plus en plus de difficultés à faire vivre leurs familles. Quelques-uns d'entre eux se rendaient à Montréal ou à Québec à la recherche de travail, d'autres passaient leurs hivers à bûcher dans les chantiers, mais le plus grand nombre d'entre eux allaient trouver aux États-Unis, dans les filatures de Nashua (New Hampshire) et les briqueteries de Worcester (Massachusetts), le travail supplémentaire dont ils avaient besoin pour calmer la faim de leur progéniture.

Voici l'histoire d'un fils de Saint-Denis de Kamouraska, mon grand-père et parrain, Joseph Bruno Thomas Boucher. Devenu orphelin alors qu'il n'avait que trois mois, à la suite du décès subit de son père, le cultivateur-forgeron Guillaume (William) Boucher, il vécut d'abord avec sa mère devenue veuve, Marcelline Caron, puis avec sa sœur Émélie mariée à Louis Anctil dit St-Jean. En 1884, la famille Anctil hébergeait déjà neuf enfants. Joseph, mon grand-père, à l'âge de 22 ans, prit la décision de déménager et d'aller "à la brique" à Worcester. Il y travailla pour Edmond Paquette, mon arrière-grand-père maternel. Originaire de Contrecoeur, au Québec, celui-ci s'était établi à cet endroit après s'être arrêté quelque temps à Nashua.

La briqueterie d'Edmond Paquette traversa une période de crise durant les années 1890. Un concurrent du Connecticut muni d'un équipement plus moderne que le sien chauffait sa brique au gaz au lieu d'utiliser le bois comme le faisait Edmond Paquette, ce qui lui permettait de vendre son produit moins cher que celui-ci. C'est vers ce temps-là que mon "pépère" Joseph Boucher épousa Émilie Prunier (Prenier) dit Vadeboncoeur, d'Essex Junction, Vermont. Sa sœur aînée Elmire Prunier était mariée à Napoléon Beauregard, lui aussi ouvrier à la briqueterie d'Edmond Paquette.

Au milieu des années 1890, "pépère" Joseph Boucher fut associé à part entière dans la fabrication de la brique. Il se vit confier la responsabilité du recrutement d'une main-d'œuvre dévouée et peu coûteuse, que des agents recruteurs allaient chercher à Mont-Carmel, Saint-Philippe et Saint-Pacôme. Ces agents étaient son frère Samuel, marié à leur petite-cousine Adélaïde Santerre, et Joseph Lévesque, un autre petit-cousin marié à Marie Boucher. Leur technique consistait à louer des wagons à bagages et à les remplir d'ouvriers à Saint-Philippe. Comme le convoi devait changer de voie (et de locomotive) à Québec et à Nashua, le voyage pouvait parfois durer jusqu'à trois jours. Une randonnée extrêmement fatigante avec un minimum de confort, mais dont ma parenté avait besoin pour aller chercher ailleurs de quoi vivre durant cette période de crise et de mauvaises récoltes.

Les noms qui suivent sont tirés du recensement de 1900 pour la ville de Worcester, Massachusetts, district n° 1735, pages 5 et 6. Ces gens venus du comté de Kamouraska ont vécu ou ont été pensionnaires dans l'une des deux grandes maisons sises au 178, Plantation Street, à Worcester, sur l'emplacement de la briqueterie Boucher-Paquette.

Edmond Paquette, 48 ans, briquetier (Clément et Marcelline Jacques, de Contrecoeur) arrivé à Nashua en 1870.

Séraphine Laurent dit Provençal, 49 ans, femme du précédent (Prisque et Marcelline Gagnon, de Saint-Joachim), arrivée à Nashua en 1870.

Emma Paquette, 18 ans, leur fille, née à Worcester, mariée à :

Polydore Desjardins, 20 ans, gendre, contremaître (Denis et Julie **Vaillancourt**, de Mont-Carmel), arrivé en 1897.

Alfred Paquette, 28 ans, fils, charretier, né à Worcester.

Urgel Paquette, 16 ans, fils, charretier, né à Worcester.

Victoria Paquette, 14 ans, fille, née à Worcester.

Henry Paquette, 13 ans, fils, né à Worcester.

André Paquette, 9 ans, fils, né à Worcester.

Andrew Morell, 18 ans, briquetier et ouvrier agricole, né au Massachusetts, de parents canadiens-français inconnus.

Damase Levesque, 26 ans, briquetier (Joseph et Marie **Boucher**, de Mont-Carmel), arrivé en juin 1900.

Paul Métivier, 40 ans, briquetier, né de parents canadiens-français inconnus; arrivé en juin 1900.

Joseph Lévesque, 22 ans, briquetier (Joseph et Marie **Boucher**, de Mont-Carmel), arrivé en juin 1900.

Ludger Caron, 22 ans, briquetier (Charles et Honorine **Dionne**, de Saint-Pacôme), arrivé en juin 1900.

Ovide Jean, 23 ans, briquetier (Michel et Marie **Paradis**, de Mont-Carmel), arrivé en juin 1900.

Adélard Paradis, 26 ans, briquetier (Joseph et Desanges **Jean**, de Mont-carmel), arrivé en juin 1900.

Émile Lebrun, 20 ans, briquetier (Théophile et Clémentine **Santerre**, de Saint-Philippe), arrivé en juin 1900.

David Desjardins, 45 ans, briquetier (Louis et Marcelline **Bérubé**, de Mont-Carmel), arrivé en juin 1900.

Irénée Desjardins, 40 ans, briquetier (Louis et Marcelline **Bérubé**, de Mont-Carmel), arrivé en juin 1900.

Charles Martin, 24 ans, briquetier (Charles et Octavie **Anctil dit St-Jean**, de Saint-Philippe), arrivé en juin 1900.

Arsène Lévesque, 21 ans, briquetier (Joseph et Marie **Boucher**, de Mont-Carmel), arrivé en juin 1900.

Joseph Boucher, 38 ans, briquetier (William et Marcelline **Caron**, de Saint-Philippe), arrivé en 1884.

Émilie Prunier, 29 ans, sa femme (François et Elmire **Goyet**, de Saint-Pie de Bagot), née à Essex Junction, Vermont.

Rose Boucher, 10 ans, fille, née à Worcester.

Joseph Boucher, 8 ans, fils, né à Worcester.

William Boucher, 7 ans, fils, né à Worcester.

Octavie Boucher, 2 ans, fille, née à Worcester.

Louis Boucher, 1 an, fils, né à Worcester.

Napoléon Beaugard, 49 ans, beau-frère, ouvrier, né de parents canadiens-français inconnus; arrivé en 1868.

Elmire Prunier, 43 ans, sa femme (François et Elmire **Goyet**, de Saint-Pie de Bagot), née à Essex Junction, Vermont.

Frank Beaugard, 25 ans, fils, marchand de fruits, né au Vermont.

Louis Beaugard, 16 ans, fils, né à Worcester.

Clara Beaugard, 12 ans, fille, née à Worcester.

Georgina Beaugard, 10 ans, fille, née à Worcester.

Harry Beaugard, 7 ans, fils, né à Worcester.

Aurora Beaugard, 5 ans, fille, née à Worcester.

Zoé Beaugard, 3 ans, fille, née à Worcester.

Émélie Beaugard, 2 mois, fille, née à Worcester.

Joseph St-Onge, 65 ans, briquetier (Joseph et Luce **Beaulieu**, de Mont-Carmel), arrivé en mai 1900.

Peter Francœur, 67 ans, briquetier, né de parents canadiens-français inconnus, arrivé en mai 1900.

Théophile Alexandre, 23 ans, briquetier, né de parents canadiens-français inconnus, arrivé en mai 1900.

Arthur St-Jean, 19 ans, briquetier (Lazare et Delvina **Lévesque**, de Saint-Pacôme), arrivé en mai 1900.

Paul St-Jean, 17 ans, briquetier (Lazare et Delvina **Lévesque**, de St-Pacôme), arrivé en mai 1900.

Étienne St-Jean, 20 ans, briquetier (Lazare et Delvina **Lévesque**, de Saint-Pacôme), arrivé en mai 1900.

"**Catin**" **St-Jean**, 15 ans, briquetier (Lazare et Delvina **Lévesque**, de Saint-Pacôme), arrivé en mai 1900.

Louis Lavoie, 34 ans, briquetier (Bruno et Louise **Santerre**, de Mont-Carmel), arrivé en mai 1900.

Metrius Gosselin, 25 ans, briquetier, né de parents canadiens-français inconnus, arrivé en mai 1900.

Évariste Lévesque, 19 ans, briquetier (Joseph et Marie **Boucher**, de Mont-Carmel), arrivé en mai 1900.

Ephriam Grégoire, 40 ans, briquetier, né de parents canadiens-français inconnus, arrivé en mai 1900.

Thomas Grégoire, 20 ans, briquetier, né de parents canadiens-français inconnus, arrivé en mai 1900.

Victor St-Onge, 28 ans, briquetier (Philippe et Émérence **Lévesque**, de Mont-Carmel), arrivé en mai 1900.

Éphriam Paradis, 23 ans, briquetier (Louis et Apolline Landry, de Mont-Carmel), arrivé en mai 1900.

Flavier Gimaski, 19 ans, briquetier, de Pologne, arrivé à Worcester en avril 1900.

Albitte Gimaski, 20 ans, briquetier, de Pologne, arrivé à Worcester en avril 1900.

Frank Gimaski, 15 ans, briquetier, de Pologne, arrivé à Worcester en avril 1900.

Wianti Grabosqui, 16 ans, briquetier, de Pologne, arrivé à Worcester en avril 1900.

La briqueterie a été très rentable jusqu'en 1917 environ, mais la Première Guerre mondiale eut tôt fait d'assécher le réservoir de main-d'œuvre à bon marché. À cette époque, mon grand-père Joseph Boucher quitta l'usine et ouvrit une laiterie qu'il appela "Boucher's Milk" (L'amie du bébé!). Cette laiterie, dont ont hérité mon père Salime et son frère Louis, fonctionna jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Mon grand-père maternel Polydore Desjardins revint à Mont-Carmel avec sa femme Emma Paquette après la naissance d'Alberta, leur premier enfant. Ils ont vécu un certain temps avec Charles Martin, qui avait aussi travaillé à la briqueterie et qui avait épousé Éveline Desjardins, l'unique sœur de mon grand-père Polydore. Damase, l'oncle de Charles Martin, était l'époux de Béatrice Boucher, sœur de mon grand-père.

"Pépère" Polydore, à qui "mémère" Paquette avait appris à lire et à écrire à Worcester, ouvrit un garage, un poste d'essence et une agence de la compagnie Ford à Mont-Carmel. Lui, Bruno St-Onge et François Roy furent les premiers à posséder leur propre automobile à Mont-Carmel vers 1915. "Pépère" Polydore fabriquait aussi sur mesure des cercueils pour l'entrepreneur de pompes funèbres du lieu et il les tapissait d'une belle soie qu'il rapportait de ses visites périodiques à Québec.

"Mémère" Emma Paquette n'a jamais pu surmonter le sentiment de solitude qu'elle éprouvait loin de sa famille restée à Worcester, même si elle était fort occupée à élever sa nichée de 17 enfants tout en s'occupant, de 1912 à 1923, du bureau de poste de Mont-Carmel. Très épris de sa femme et sachant qu'elle ne serait jamais vraiment heureuse tant et aussi longtemps qu'elle ne retournerait pas auprès de sa famille, "pépère" Polydore vendit son commerce de Mont-Carmel à un parent nommé Bérubé et revint à Worcester avec "mémère" et leurs 15 enfants encore vivants.

Polydore et sa fille Bernice travaillèrent alors pour les Prunier de ma parenté qui exploitaient – et exploitent toujours aujourd'hui – une entreprise spécialisée dans le domaine du béton. Tante Bertha (Alberta) et sa sœur Rose (ma mère) épousèrent des fils de Joseph Boucher, soit mon oncle Louis et mon père Salime. Mes oncles Frederick, Alfred, Lucien et Albert Desjardins devinrent tous pilotes et mécaniciens d'avion; ils possédaient même un aéroport situé près de Worcester. Durant un certain temps, l'oncle Alfred transporta le courrier par voie aérienne entre Boston et New York. Lui et son frère Frederick furent aussi instructeurs de l'armée civile de l'air américaine durant la Deuxième Guerre mondiale.

Deux enfants d'Edmond Paquette, Victoria et Alfred, ont épousé un neveu et une nièce de Joseph Boucher, de Nashua, soit Pierre Soucy et sa sœur Marie, enfants de Joseph Soucy et d'Arthémise Boucher, après être venus travailler à la briqueterie. Le Dr Charles Paquette, petit-fils d'Alfred Paquette et de Marie Soucy, est aujourd'hui un chirurgien-orthopédiste avantageusement connu à Worcester.

David et Irénée Desjardins étaient les oncles de mon grand-père Polydore. David, marié à Eugénie Lavoie, retourna à Mont-Carmel où il résida jusqu'à son décès survenu en 1932. Irénée et sa femme Eugénie Ouellette déménagèrent à Lawrence (Massachusetts) où ils vécurent auprès de Denis Desjardins, frère de mon grand-père Polydore, et de sa femme Georgianna Daigle.

Mon cousin Arsène **Lévesque** demeura à la briqueterie. Il épousa Rose **Bourbeau** en 1912. Son frère Éveriste y séjourna aussi et devint, en 1906, l'époux d'Émélie, la fille aînée de Joseph **Boucher** (elle n'apparaît pas sur la liste de ceux qui vivaient à la briqueterie en 1900). Mon grand-père Joseph **Boucher** s'était opposé avec beaucoup de vigueur au mariage de tante Émélie à son cousin Éveriste **Lévesque**, même si celui-ci continuait de travailler pour nous à la briqueterie et plus tard à la laiterie. "Pépère" ne pardonna jamais à Émélie de lui avoir désobéi, allant même jusqu'à déshériter tous ses enfants lorsqu'il mourut en 1934.

L'engagement d'immigrants polonais en même temps que de Canadiens français à la briqueterie fut une source de problèmes. Il s'était développé entre eux un tel antagonisme que, lorsque les employés recevaient leur paye à la fin de la semaine, les fils **Boucher** et **Paquette** devaient dresser des cordons afin de séparer les deux groupes pendant qu'ils allaient en ville dépenser leur salaire.

Polydore **Desjardins** revint au Canada lorsqu'il ne trouva plus de travail durant la Grande Dépression. Avec ceux de ses enfants qui n'étaient pas encore établis à Worcester, il s'installa à Saint-Philippe-de-Néri, y ouvrant un autre garage avec poste d'essence. Il devint en même temps agent des firmes d'équipement agricole International Harvester et Deere. Il se qualifia pour exercer le métier d'entrepreneur de pompes funèbres et, à temps partiel, celui de barbier.

L'oncle Paul **Desjardins** fut l'un des trois mécaniciens préposés à l'entretien de l'équipement utilisé pour combattre les incendies. Maurice **Paradis**, l'un des ouvriers employés au garage de "pépère" Polydore, épousa plus tard ma cousine germaine Blanche **Lévesque**, l'une des filles d'Éveriste et d'Émélie **Boucher**. Blanche avait été adoptée par Samuel **Boucher**, un petit-cousin, après que l'épidémie de grippe espagnole eut emporté sa mère en 1918. Le jeune Samuel était le fils de mon grand-oncle Samuel **Boucher**, de Mont-Carmel. Maurice **Paradis** ouvrit plus tard son propre garage à Saint-Philippe. Son oncle Ephriam (Ephrem) **Paradis** figure sur la liste des briquetiers inscrits au recensement américain de 1900.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, "pépère" Polydore retourna à Worcester pour de bon. Il vendit sa maison et son commerce à son petit-cousin Albert **Bérubé**. Ce commerce existe toujours. Polydore exerça activement son métier de maître ébéniste jusqu'à sa mort. Lorsque son épouse, "mémère" Emma **Paquette**, le quitta pour un monde meilleur, il ne cessait de répéter : "Je l'aimais, je l'aime encore et je l'aimerai toujours!"

Bibliographie

- Miner, Horace : *St-Denis, A French-Canadian Parish* (University of Chicago Press, 1939).
Lévesque, Ulric : *Notre-Dame-du-Mont-Carmel* (Comité du Centenaire).
Lévesque, Ulric : *Saint-Philippe-de-Néri* (Comité du Centenaire).
Dumais, Michel : *Sépultures de Mont-Carmel, (Kamouraska, 1859-1983)*.
Dumais, Michel, éd. : *Le lien paroissial* (vol. 13, N° 4, fév. 1991).
Provençal, Séraphine : *Mémoires du temps passé*.
Registres paroissiaux de Mont-Carmel, Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Pacôme (Kamouraska) et Saint-Joseph de Worcester.
Recensements de Mont-Carmel (1891) et Worcester (1900).
Divers répertoires de mariages.

Annexe

Dernière volonté et testament de Joseph Bruno Thomas Boucher
(rédigés le 23 juillet 1930;
enregistrés le 14 décembre 1934;
ratifiés le 2 janvier 1935).

Qu'il soit reconnu que moi, Joseph Boucher, de la Cité et Comté de Worcester et Commonwealth de Massachusetts, étant sain d'entendement et de mémoire, je fais, proclame et déclare que ceci est ma dernière volonté et mon testament, révoquant par la présente tout testament fait par moi antérieurement.

Après avoir payé mes dettes et mes frais funéraires, je donne, dispose et lègue ce qui suit :

1. Je charge mes exécuteurs testamentaires de prendre la somme de cent dollars pour des messes pour le repos de mon âme.
2. Quant à tout le reste et résidu de mes biens immeubles et personnels, je les donne, j'en dispose et les lègue à parts égales à mes enfants Joseph N., William A., Louis J. et Salime Boucher, ainsi qu'à Rose Quiry, ma fille; qu'ils en prennent possession et détiennent les mêmes (parts) pour eux et leurs héritiers, pour leur propre usage et profit à toujours.

C'est toutefois ma volonté de donner ou payer à mon fils Joseph N. la somme de trois mille dollars et de donner et payer à mon fils William A. la somme de trois mille dollars; lesdites sommes seront estimées être des avances à eux faites et seront déduites de la part de chacun de mesdits fils, sans intérêt.

J'ordonne aussi que toutes les sommes d'argent que j'ai reçues en paiement ou partie de paiement d'une ferme située à Charlton dont j'ai autorisé la vente, sommes que j'ai payées et que je continue de payer à ma fille Rose Quiry, soient estimées comme des avances sur sa part de mesdits biens, sans charge d'intérêt sur les montants ainsi payés à elle et ce jusqu'à mon décès.

3. J'omets intentionnellement, et non pas par accident ou erreur, d'inscrire quelque disposition que ce soit dans ce testament pour les enfants de ma fille décédée, Émélie Lévesque.
4. Je désigne mes fils Joseph N. et Louis J. Boucher comme mes exécuteurs testamentaires et je demande que chacun d'eux se porte garant de leur engagement d'office.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature en présence des trois témoins soussignés et je déclare que ceci est ma dernière volonté. Fait à Worcester le vingt-troisième jour de Juillet de l'année de Notre Seigneur mille neuf cent trente.

(signé) Joseph Boucher

Le 23^e jour de Juillet a.d. 1930, Joseph Boucher de Worcester, Massachusetts, a signé le document qui précède en notre présence, déclarant que telle était sa dernière volonté. En qualité de témoins à ce présents, à sa requête, en sa présence et en la présence de chacun de nous, nous signons maintenant ci-dessous :

(signé) Laura G. Quinn
(signé) C.E. Mc Gillicuddy
(signé) George E. Belisle

Répartition des biens

Part de chacun des cinq enfants		\$ 8174.00
Part de William Boucher		\$ 8174.00
Moins avance		<u>3000.00</u>
Solde dû		\$ 5174.00
Il prend l'hypothèque Benoit	\$ 1200.00	
Solde en argent dû	3974.00	\$ 5174.00
Part de Joseph N. Boucher		\$ 8174.00
Moins avance		<u>3000.00</u>
Solde en argent dû		\$ 5174.00
Il prend la moitié du 19, rue Orient	\$ 1900.00	
Solde en argent dû	3274.00	\$ 5174.00
Part de Rose Quiry		\$ 8174.00
Moins avance		<u>2240.00</u>
Solde dû		\$ 5934.00
Elle prend la moitié du (19), rue Orient	\$ 1900.00	
Elle prend l'hypothèque Robidoux	<u>1160.00</u>	
Solde en argent dû	\$ 2874.00	\$ 5934.00
Part entière de Louis J. Boucher		\$ 8174.00
Il prend la moitié du commerce laitier (y compris la moitié de l'obligation)	\$ 4961.00	
la moitié du lot Shrewsbury	100.00	
ainsi la moitié du 15, rue Division	<u>2250.00</u>	
Solde en argent lui revenant	863.00	\$ 8174.00
Part entière de Salime Boucher		\$ 8174.00
Il prend la moitié du commerce laitier (y compris la moitié de l'obligation)	\$ 4961.00	
la moitié du lot Shrewsbury	100.00	
ainsi la moitié du 15, rue Division	<u>2250.00</u>	
Solde en argent lui revenant	863.00	\$ 8174.00
Articles de commerce :	Argent en caisse	\$ 533.70
	Argent de deux comptes d'affaires	1799.55
	Obligation du 4 Liberty	1000.00
	Comptes recevables	1448.66
	Équipement laitier	3040.00
	Caisses, bouteilles et accessoires	1000.00
	Camions, fourgons, chevaux	<u>1050.00</u>
		\$ 9922.00
	Part de chaque associé	\$ 4961.00

L'HISTOIRE DE LA MILICE SUR LA CÔTE DU SUD

UN PUZZLE À RECONSTITUER

(deuxième partie)

par Paul-Henri Hudon

Note : Après quelques observations générales sur nos structures paramilitaires au XVIII^e siècle, nous poursuivons l'énumération des officiers de milice des paroisses de la Côte du Sud.

Les officiers de milice de Saint-Jean-Port-Joli

Les habitants de l'actuel Saint-Jean-Port-Joli relèvent pour le service paroissial de la paroisse Saint-Roch à l'est "(la demi-lieue)" et de la paroisse de L'Islet pour l'ouest ("Rivière-Trois-Saumons").

Une chapelle de desserte érigée vers 1738 est desservie par le curé de L'Islet. La première église date de 1779. La milice cependant se serait détachée de L'Islet-Bonsecours vers 1748. Création tardive due à la lenteur du développement à Saint-Jean.

Fournier, Guillaume (1710-) : capitaine en 1748 (notaire Dupont, 11 mai 1748), en 1752, en 1762, en 1763 puis à nouveau en 1775; fils de Charles **Fournier**. Il s'est marié à Angélique **Gagnon** en 1737. Il sera dégradé en 1776 "pour avoir sans affection, mais par faiblesse, fait exécuter les ordres des rebelles". Ses enfants sont apparentés aux **Dancosse** de Rivière-Ouelle. Il a dû faire face à la guerre de 1759, et à l'invasion américaine de 1775 (à cette date, il a 65 ans).

Duval, François (1735-) : capitaine nommé en 1776 en remplacement de Guillaume **Fournier**. Il est encore capitaine en 1782 et en 1787. Fils de François **Duval** et d'Élisabeth **Gagnon**. Il s'est marié à L'Islet le 20 octobre 1760. Les **Duval** habitaient dans ce qui est aujourd'hui le village de Saint-Jean-Port-Joli.

Fournier, Louis (1713-) : il est désigné "officier" en 1753; lieutenant en 1761, 1762, et en 1775. En 1776 il sera dégalonné et remplacé. C'est le frère de Guillaume **Fournier** capitaine vu précédemment. Il s'est marié à Marguerite **Létourneau**, veuve de Joseph **Fortin** de L'Islet, en 1739; remarié en 1761 à Félicité **Morneau**.

Fortin, Charles (1737-) : il remplace Louis **Fournier** comme lieutenant en 1776. Son épouse depuis 1761 est Marie-Louise **Pain**.

Leclerc (Leclaire), François (1739-) : en 1776, il est enseigne de milice et sera dégradé.. En 1798 il est lieutenant. Époux de Julie **Tremblay** de l'Île-aux-Coudres. Fils de Joseph **Leclerc** III et d'Ursule **Noël**. Il s'est marié le 13 novembre 1770.

Verreau, François (-) : marchand de Saint-Jean. Il reçoit sa commission de capitaine de milice le 11 juillet 1791 (Cf. J. Castonguay. op. cité p. 94). Il est marié à Marie-Josephte **Sylvain**. C'est le fils de Prisque-François **Verreau**. Son fils Germain sera notaire public à Saint-Jean et il épousera Marie-Ursule **Fournier**.

Fournier, François (-) : sera capitaine en 1819; major et commandant en 1830.

Fraser, Simon (-) : sera major en 1817 et en 1830. Il est notaire, marié à Félicité **Boucher**.

De plus on reconnaît :

Caron, Joseph (1686-) : résident de Rivière-Trois-Saumons. Époux de Madeleine **Bernier**, il est major de L'Islet ... (Cf. *Les capitaines de l'Islet-Bonsecours*).

Fortin, Joseph (1715-) : sergent en 1763.

Duval, Augustin (1696-) : enseigne en 1762. Marié en 1730 à Geneviève **Leclerc**.

Chouinard, Julien (1716-) : "officier de milice" en 1761 (registre de paroisse, 13 mars 1761) au baptême de Geneviève **Chouinard**. Il fut désigné capitaine de façon irrégulière par les rebelles pro-américains en 1776. "C'est un fameux et zélé rebelle", véritable trouble-fête à Saint-Jean-Port-Joli (Cf. *Ouellet*, op. cité p. 46-48). Il est marié à Reine **Fortin**, fille de Pierre **Fortin** et de Marie-Gertrude **Hudon**. C'est le fils de Jacques **Chouinard** et de Louise **Jean**.

Cf : **Castonguay, Jacques** : *La seigneurie de Philippe Aubert de Gaspé*, Fides 1977, pages 88 à 90;
Ouellet, Gérard : *Ma paroisse*, Éditions des Pèlerins, Québec, 1946;
Deschênes, Gaston : *Portraits de Saint-Jean-Port-Joli*, publié dans Saint-Jean-Port-Joli, 1677-1977, 174 pages (voir pages 68 à 112).

Observations

Comme à Saint-Roch-des-Aulnaies, la milice de Saint-Jean-Port-Joli a une courte tradition : moins de 20 ans sous le régime français. Les familles **Fournier**, **Duval**, **Caron** et **Fortin** s'y sont surtout distinguées. Il manque aux registres de L'Islet un nombre considérable d'actes de sépulture des résidents tant de Saint-Jean que de L'Islet; ce qui raréfie les informations sur les officiers de milice de ces localités. Joseph **Caron** et Guillaume **Fournier** furent des leaders de premier ordre.

Les officiers de milice de Bonsecours-L'Islet

La milice locale est formée vers 1734, et elle couvre les deux seigneuries, Bonsecours et L'Islet-Saint-Jean.

Fortin, Jean-Baptiste (1701-) : marié à Françoise **Bélanger** en 1723. C'est le fils de Charles **Fortin**. Il est désigné lieutenant en 1730 et 1733. Il est capitaine en 1734-35 et semble l'être demeuré jusqu'en 1759, année de la Conquête par les Anglais. Cette année-là il est fait prisonnier à la prise de Québec et emmené en Angleterre (notaire Dupont : 16 septembre 1761, 7 février 1762, 27 janvier 1763). Au recensement de 1762, il est inscrit comme aide-major. En 1763, il est toujours prisonnier. Il aurait été capitaine durant presque trente ans ... Figure très populaire à L'Islet, il est souvent témoin aux mariages, baptêmes, contrats divers. Est-il revenu à L'Islet?

Caron, François-Xavier (1714-) : remplace Jean-Baptiste **Fortin** comme capitaine en 1760. Il était marié en 1740 à Élisabeth **Cloutier** et en 1753 à Marie-Anne **Corriveau**. Il sera capitaine trois ans. En 1763, la fonction de capitaine est abolie. Un baillif le remplace jusqu'en 1775. Mais il est réinstallé en 1775 pour être limogé en 1776.

Couillard-Després, Jean (1732-) : sera le 3^e capitaine de milice de L'Islet-Bonsecours, quand il sera nommé en 1776 en remplacement de François-Xavier **Caron**. En 1782 et en 1787 il était encore capitaine. Marié à L'Islet en 1754 à Marie-Geneviève **Couillard** et en 1758 à Marie-Josephite **Pain**. C'est le fils de Jean-Baptiste IV et de Reine **Caron**.

Bélangier, Pierre (1699–1762) : fils de **Louis Bélangier**, coseigneur de L'Islet, marié en 1724 à **Geneviève Lessard**. Il est lieutenant en 1733, 1738, 1740, 1741 (registres de L'Islet). Il est désigné "capitaine" en 1749, 1754, 1756, 1760 et "capitaine en second" (lieutenant) en 1753–54, 1761 et 1762. On le nomme major en 1762. De même que **Jean-Baptiste Fortin**, il paraît avoir eu une importance remarquable dans son milieu.

Fournier, Louis (1713–) : désigné "officier" en 1753, **Louis Fournier**, mari de **Marguerite Létourneau** en 1739, devient lieutenant en 1761 (Cf. *Officiers de milice de Saint-Jean-Port-Joli*).

Bernier, Charles (1712–) : fils de **Charles**, marié à **Geneviève Bélangier** en 1740, il est "officier" à **Bonsecours** en 1748, 1753, 1761, et lieutenant en 1762.

Caron, Joseph (1686–) : époux de **Marie-Madeleine Bernier**, **Joseph Caron** est aide-major à L'Islet en 1740, puis major en 1747, 1750, 1753 et 1754 (registres de L'Islet, mariages le 29 août 1740 et le 29 janvier 1753). 1756, 1762 et 1768. Il habite à **Rivière-Trois-Saumons**. En 1753, il est désigné "capitaine du Port-Joli".

Thibault, Guillaume (1693–ap. 1765) : marié en 1718 à **Marie-Françoise Bacon**, **Guillaume Thibault**, originaire de **Montmagny**, est désigné "capitaine" (?) de L'Islet-Saint-Jean en 1755 (notaire Dupont). Il est major à **Saint-Thomas** en 1754 (registres de paroisse).

Chalifour, François (1712–) : marié en 1737 à **Élisabeth Gamache**, et deuxième mariage en 1758 à **Marie-Martine Choisie**. Il est désigné "officier" (enseigne?) en 1758, 1759, 1762 et 1763.

Caron, Alexandre (1721–) ; époux de **Barbe Langlois** en 1746 et de **Marguerite Godet** en 1760, il est appelé "officier" en 1759.

Fortin, Julien (1697–1749) : enseigne de milice à L'Islet en 1733, 1734 et 1740. Il est marié en 1724 à **Élisabeth Caron**.

Couillard-Després, Manuel (1738–) : fils de **Jean-Baptiste Couillard IV**. Marié à L'Islet le 5 août 1763 à **Geneviève Chalifour** et à Québec le 29 juillet 1794 à **Élisabeth Duval**. Il est nommé lieutenant en 1776.

Couillard-Després, Baptiste (1738–) : est lieutenant de milice en 1782. Marié en 1772 à **Marie-Geneviève Fournier**. Fils de **Joseph Couillard IV**. Capitaine de 1804 à 1808.

On mentionne également :

Bouchard, Joseph (1712–1750) : lieutenant de milice à L'Islet.

Bélangier, Jean-Baptiste (-) : époux de **Brigitte Bluteau**. Coseigneur de L'Islet et major de cette paroisse (registre L'Islet, baptême le 25 mars 1748).

Observations

Dans les registres de L'Islet et de **Cap-Saint-Ignace**, il manque beaucoup d'inscriptions de sépulture. Ce qui explique les manques d'information pour les dates et l'âge des officiers, ainsi que pour les successions aux diverses fonctions. **Jean-Baptiste Fortin** et **Pierre Bélangier** furent des officiers "vedettes" dans cette localité.

Les officiers de milice de Cap-Saint-Ignace entre 1706 et 1776

Cette milice fut créée vers 1705.

Guimont, Claude (1660-1738) : marié à Anne **LeRoy** en 1685 et à **Dorothée Fournier** en 1721. Il est le premier capitaine de milice à Cap-Saint-Ignace. Il le sera de 1705 à 1738, pour un long règne ininterrompu de 33 ans (registre de L'Islet, mariage le 28 juillet 1705). Figure vénérable et estimée à Cap-Saint-Ignace.

Caron, François (1689-1753) : marié à **Geneviève Domingo** en 1710. Il est capitaine en 1740 (registre de L'Islet, mariage le 25 octobre 1740) en remplacement de **Claude Guimont**, et ce jusqu'en 1751. Il avait été enseigne (registre Cap-Saint-Ignace, mariage le 9 janvier 1736).

Fortin, François (1695-) : marié à **Marie-Madeleine Richard** en 1719, il est le fils d'**Eustache Fortin**. C'est le troisième capitaine de milice à Cap-Saint-Ignace. Il est désigné "major de L'Islet-Saint-Jean" en 1751 et 1752 (notaire Dupont, 31 octobre 1752, 30 août 1751). Le 19 novembre 1758 (Dupont), il est appelé "capitaine de milice". Au recensement de 1762 il est capitaine.

Bernier, Augustin (1709-) : marié en 1734 à **Angélique Bluteau**, il fut d'abord enseigne entre 1749 et 1763, puis nommé capitaine en 1775 pour ensuite être destitué en 1776. Contestataire tenace, il fut en lutte contre le curé et l'évêque pour des questions de déplacement de cimetière. Il jouissait cependant d'un fort appui populaire comme en font foi ses présences nombreuses aux noces et baptêmes de gens de L'Islet et de Cap-Saint-Ignace.

Fournier, Joseph (-) : nommé capitaine en 1776. Il était encore capitaine en 1782 et en 1786.

Fortin, Eustache (1659-1736) : lieutenant en 1705. C'est le fils de **Julien Fortin**. Il s'est marié en 1693 à **Louise Cloutier**. En 1721, 1723 et 1729, on le retrouve "major des milices de la Côte du Sud, de La Durantaye jusqu'à Kamouraska" (registres de Cap-Saint-Ignace). En 1734, il est encore major.

Guimont, François (1690-1773) : c'est le fils de **Claude Guimont**, capitaine de milice. Il s'est marié trois fois : en 1714 à **Élisabeth Fortin**, en 1734 à **Ursule Gamache** et en 1743 à **Angélique Pelletier**. Aux registres paroissiaux de Cap-Saint-Ignace de 1713, il est inscrit comme "capitaine de la côte". Cependant, c'est surtout comme aide-major en 1721, et "major de la milice du Sud" qu'il se distingue entre 1733 et 1763 sans interruption. Il aura donc connu un règne dans la milice de près de 50 ans.

Fortin, Charles (1656-1735) : marié en 1681 à **Xainte Cloutier**. Il est lieutenant en 1713 ainsi qu'en 1721-23.

Fournier, Charles (1677-) : fils de **Guillaume Fournier**, il s'est marié en 1699 à **Élisabeth Bouchard**. Il est lieutenant de milice en 1725 (Jetté).

Fortin, Pierre (1698-1752) ; lieutenant en 1749 (Rapport des Grands Voyers).

Bernier, Barthélemy (1703-1767) : marié à **Charlotte Petit** en 1731, il est officier (?) de milice en 1754-58. Il est devenu lieutenant en 1762 (d'après le recensement de 1762).

Bernier, Jean-Baptiste (-) : il est nommé lieutenant de milice à Cap-Saint-Ignace en 1776.

Amiot de Vincelotte, Charles Joseph (1665–1735) : marié en 1691 à **Gabrielle de Hautmesny**, c'est l'autorité suprême pour la région dans la milice. Il est "commandant des milices de la Côte du Sud" (registres de L'Islet 1722 et de Cap-Saint-Ignace 1726). Donc, entre 1705 et 1735, en compagnie des majors **Eustache Fortin** et (partiellement) **François Guimont**, il supervise les milices de **Kamouraska** (**Gabriel Paradis**), **Rivière-Ouelle**, **La Pocatière** et **Saint-Roch** (**René Brisson** et **Jean Gagnon**), **Cap-Saint-Ignace**, **Vincelotte**, **Bonsecours** et **L'Islet-Saint-Jean** (**Claude Guimont**). Personnage très coloré, forte tête, aventurier, grand voyageur, il fit procès sur procès à des censitaires, à **M. Couillard de l'Espinay**, seigneur de **Montmagny**, et menaça même l'évêque de Québec. Il faisait du commerce avec les Antilles. Séparé de son épouse, il meurt paralysé et délaissé de tous.

Observations

Il est particulièrement difficile pour **Cap-Saint-Ignace**, **L'Islet** et **Saint-Jean-Port-Joli** d'identifier précisément les officiers de milice et leur localité; beaucoup de personnes portent le même nom; il manque des inscriptions de sépulture aux registres; on désigne parfois comme "capitaine" un major; ou encore un lieutenant comme "capitaine en second"; un résident de **Saint-Jean-Port-Joli** (territoire actuel) tel **Joseph Caron** put être désigné "major de L'Islet" ou "capitaine de Port-Joli" ...

L'essai ici présenté au lecteur reste une ébauche qui pourra être complétée et corrigée en dépouillant systématiquement, par exemple, les greffes de notaires.

Le choix d'un capitaine de milice

Il nous paraît que les capitaines de milice étaient choisis selon certains principes que l'on retrouve dans toutes les localités étudiées.

Ce sont en premier lieu des adultes d'âge mûr qui sont fixés à demeure dans la seigneurie; ils tiennent feu et lieu, sont mariés et ont des enfants; ils détiennent une censive qui est généralement de dimension supérieure à la moyenne. Ils sont cultivateurs, quelquefois marchands ou négociants, ont rarement d'autres métiers. Sont exclus les célibataires, les mineurs, les "engagés", les gens de passage ou les emplacitaires, les pêcheurs ou navigateurs, les notaires et curés.

Par contre, des marchands influents deviendront aussi officiers de milice, par exemple, **Jean-Baptiste Dupéré** à **Rivière-Ouelle**, **Jean-Baptiste Cureux** à **Kamouraska**, plus tard, **François Verreau** à **Saint-Jean-Port-Joli**. Quelques seigneurs, **Pierre Bélanger** à **L'Islet** et **Joseph Amiot de Vincelotte**, seront aussi officiers de milice.

On considère ensuite une attribution des postes selon une certaine séniorité : ainsi, l'aîné d'une famille sera capitaine de milice avant son frère cadet. C'est le cas des **Fournier** à **Saint-Jean-Port-Joli**, des **Gagnon** à **Rivière-Ouelle**. Aussi, celui qui a acquis une expérience dans une fonction subalterne (enseigne ou lieutenant) deviendra capitaine de préférence au nouveau venu, ou au plus jeune. Il y a une certaine ascension vers les sommets.

Enfin, il y a une forte tendance observée dans toutes les paroisses à se transmettre les postes au sein des mêmes familles, créant ainsi selon un modèle typiquement français une sorte de dynastie héréditaire. Cette coutume frise le népotisme, et les Anglais la réprouvaient. En 1763, dans l'intention de "moderniser" cette institution archaïque, ils vont instituer une nouvelle forme plus démocratique et élective. Ils aboliront les capitaines de milice et créeront des "baillifs". Mais l'esprit français y demeurera; de telle sorte que en 1767, à **L'Islet** et à **Saint-Jean**, les baillifs élus sont tous des officiers de la milice. À **Rivière-Ouelle**

en 1766 et en 1768, deux sur trois viennent de la milice. À Sainte-Anne en 1765, deux baillifs sur trois sont de la milice.

Certains capitaines ont marqué leur époque soit à cause de la durée de leur règne, soit à cause de leur personnalité. Il en a été ainsi de la famille **Gagnon** à Rivière-Ouelle pour la première moitié du XVIII^e siècle et de la famille **Boucher** pour la seconde moitié. À Kamouraska, les **Paradis** et les **Dionne** pour les mêmes périodes. À La Pocatière, **Augustin Roy**; **Jean-Baptiste Fortin** à L'Islet; **François Guimont** à Cap-Saint-Ignace et **Pierre Bélanger** à Bonsecours-L'Islet.

C'est au sein de ces familles que sortiront les premiers députés du Parlement de Québec :

Joseph Boucher de Rivière-Ouelle, député de 1801 à 1804;
Bernard Pelletier de Saint-Roch, député de 1801 à 1804;
François Bernier, de 1797 à 1814;
Jean-Baptiste Fortin, de 1804 à 1814;
François Fournier, de 1815 à 1824 et
Joseph Couillard-Després, député en 1824 pour le comté de L'Islet.

Finalement, nous constatons que beaucoup de ces officiers de milice ont atteint à leur décès des âges très respectables :

François Gagnon	à Rivière-Ouelle	88 ans
Jean Gagnon, père,	à Rivière-Ouelle	83 ans
Joseph Boucher	à Rivière-Ouelle	80 ans
Ignace Boucher	à Rivière-Ouelle	80 ans
Étienne Janneau	à Rivière-Ouelle	80 ans
Augustin Roy-Lauzier	à Sainte-Anne	89 ans
Joseph Lizotte	à Sainte-Anne	83 ans
Joseph Meneux	à Sainte-Anne	80 ans
Pierre Roy-Desjardins	à Kamouraska	80 ans
Gabriel Paradis	à Kamouraska	80 ans
Jean-Baptiste Cureux	à Kamouraska	81 ans
Pierre Michaud	à Kamouraska	79 ans
François Guimont	à Cap-Saint-Ignace	83 ans
Claude Guimont	à Cap-Saint-Ignace	78 ans
Charles Fortin	à Cap-Saint-Ignace	79 ans
Eustache Fortin	à Cap-Saint-Ignace	77 ans

* * * * *

Erratum

Mme Luce **Jean-Haffner**, auteur de l'article intitulé *Jacques Bois (Boy), une mise au point*, paru en octobre 1991 (vol. 18 - N° 2), nous signale qu'une erreur s'est glissée au début du 2^e paragraphe de la page 56. Il s'agit bien du dix-septième siècle, et non du dix-neuvième, tel que l'attestent les dates mentionnées dans l'énumération qui suit. Nous nous excusons de cette méprise.

* * * * *

**UN OUTIL EXCEPTIONNEL : LE DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE
DES FAMILLES PROVENCHER EN AMÉRIQUE (1660-1990)**

par **Renald Lessard**

Depuis quelques années, les publications généalogiques se sont multipliées. Le dynamisme des sociétés de généalogie et des associations de familles a largement contribué à cet essor. Toutefois, les contributions individuelles restent toujours importantes. La qualité de certains travaux, tant par la richesse de leur contenu que par les modèles qu'ils offrent aux autres généalogistes, mérite d'être soulignée.

Le Dictionnaire généalogique des familles Provencher en Amérique (1660-1990) de Gérard E. Provencher s'inscrit parfaitement dans cette lignée d'ouvrages remarquables produits récemment. Si les Asselin, les Béliveau, les Tessier et les Trudel, entre autres, peuvent s'enorgueillir de posséder leur dictionnaire généalogique, les Provencher peuvent désormais prétendre à cette même fierté. Fruit d'un travail qui s'est échelonné sur plus d'un quart de siècle, cette publication est l'œuvre d'un généalogiste émérite. De fait, en plus d'être l'un des pionniers de la Société de généalogie de Québec, monsieur Provencher compte à son actif nombre de publications. Son professionnalisme et sa contribution au développement de la généalogie québécoise ont d'ailleurs été récemment soulignés lors du dernier congrès de la Société de généalogie de Québec.

L'outil exceptionnel qu'il nous livre permet de suivre la descendance masculine de Sébastien Provencher et de son épouse Marguerite Manchon pour les trois siècles qui ont suivi leur établissement dans la région de Trois-Rivières vers 1659 ou 1660. Aujourd'hui, bien que la majorité des descendants ait conservé le patronyme Provencher, plusieurs familles issues des Provencher ont adopté les noms de Beaulorier, Béland, Belleville, Ducharme, Fleurant ou Villebrun.

Cet ouvrage de 928 pages, magnifiquement relié et présenté, comprend 7472 mariages dont 3824 pour les hommes, 12 216 naissances et 4566 décès relevés à travers toute l'Amérique du Nord. Fait digne de mention, 95% de ces mariages ont pu être rattachés à l'ancêtre. En plus de reconstituer les familles et de les rattacher à leur ancêtre, l'auteur a joint aux renseignements d'ordre généalogique (naissances, mariages, décès, filiations) des renseignements de nature biographique. Les recensements et les notices nécrologiques, en particulier, ont été mis à contribution pour nombre de familles.

Outil d'accès facile, cet ouvrage présente les couples suivant l'ordre alphabétique par rapport au patronyme des femmes. De plus, l'on retrouve un index des conjoints des femmes Provencher et un index des mariages Provencher (hommes et femmes).

Mettant à profit la méthodologie développée par ses prédécesseurs, s'inspirant du *Dictionnaire généalogique des familles du Québec* de René Jetté et de sa vaste expérience, l'auteur a produit un ouvrage uniforme, rigoureux et fiable qui permet une utilisation multiple. De fait, une chercheuse de l'Université Laval, madame Hélène Laforce, utilise présentement les données recueillies patiemment par monsieur Provencher afin de compléter une thèse de doctorat sur l'évolution de la fécondité des femmes québécoises. Lorsque conduits avec une bonne méthodologie et avec rigueur, les travaux généalogiques peuvent s'avérer des outils précieux pour différentes disciplines et déborder le cadre strict d'une utilisation généalogique. Les démographes, les généticiens, les historiens et les sociologues peuvent tirer énormément profit de la patience du généalogiste et, en retour, la généalogie peut ainsi véritablement acquérir ses lettres de noblesse. En résumé, le *Dictionnaire des familles Provencher en Amérique (1660-1990)* de Gérard E. Provencher constitue un outil précieux et un modèle à imiter.

* * * * *

TRAVAUX EN COURS

Compilation : Henri-Pierre Tardif

BIENVENU, Lionel J. (2717) (New Orleans, LA) : En tant qu'historien à la "Jackson Barracks Military Library" je suis intéressé aux sujets suivants : généalogie des familles canadiennes-françaises et acadiennes, histoire militaire, garde nationale et milice de la Louisiane, les confédérés, la guerre civile, l'histoire de la Louisiane et de la Pennsylvanie, les colons écossais et irlandais, les Plaines d'Abraham, les familles **Martin, Boucher, Lemoine, Chauvin, de la Valtrie, du Tisé, LaSalle** ainsi que **DesGroseilliers, Joliet, Champlain, Hébert, Bissot, Couillard, Philippe, Bienvenu, Roger, Caissy**, etc.

ROUSSEAU, Marthe (2716) : En premier lieu, histoire et généalogie des familles **Verreault** (côté maternel) dont le premier ancêtre est **Barthélemy Verreault** et celle des familles **Brière** (côté paternel). Un peu plus tard je commencerai la généalogie de la famille **Rousseau** (côté de mon mari) et celle de la famille **Dessureault** (mère de mon mari).

TURCOTTE, Louise (2720) : Je m'intéresse à tout ce qui se rattache à l'Île d'Orléans, mes ancêtres s'y étant installés au XVII^e siècle. J'ai déjà fait les arbres généalogiques de mes quatre grands-parents (de 11 à 13 générations chacun) : les **Turcotte (Abel), Paquet (Guillaume), Gosselin (Gabriel)** et **Allaire (Charles)**.

LAVOIE, Jean-Louis (2713) : Généalogie de la famille **Lavoie**, du premier ancêtre **René DeLaVoye** à **Louis Lavoie** de la 8^e génération, fils d'**Étienne Lavoie** et d'**Adèle Lavoie**. Je chercherai ensuite la descendance complète de **Louis** de la huitième à la onzième génération, c'est-à-dire jusqu'à aujourd'hui.

LAVOIE, Michelle (2723) : Généalogie de **Marguerite Belley-Maltais** fondatrice de **Jonquière**. De plus je suis membre de la "Fiducie Fleury" et nous avons comme objectif d'écrire un livre sur les descendants de **Joseph Fleury**, un des découvreurs de **Mistook**. Je suis par mon père une **Lavoie-Maltais/Fleury**.

BOUCHARD, Rodrigue (2721) : Petite histoire et généalogie des familles **Bouchard** descendant de **Claude Bouchard** et **Louise Gagnier** et des familles **Côté** (côté maternel). Je m'intéresse aussi aux familles **Larouche** et **Laroche** (côté de mon épouse).

LIMOGES, René (2722) : Je travaille depuis plus de trente ans sur les familles **Limoges, Brasseur** (côté maternel), **Paquette, Hodgson, Godin, Petit/St-Pierre, Guilmet**, etc.

LAFRENIÈRE, Léonard (2724) : Mon arbre généalogique complet, **Lafrenière** (côté paternel) et **Thiffault** (côté maternel), fait d'après le tableau généalogique **Gingras**.

APRIL, Marie-France (2714) : Travaux sur mes ancêtres **Lévesque** (côté paternel) et **Côté** (côté maternel) et surtout sur la famille **Harel**, aussi du côté maternel.

DUQUETTE, Jacqueline (2710) : Travaux sur les familles **Duquette** (côtés paternel et maternel) ainsi que sur les familles **Brien** dit **Desrochers** et **Pellerin**.

STE-MARIE, André (2712) : Recherches généalogiques sur les familles **Ste-Marie** (côté paternel), **Beauchemin** (côté maternel), **Côté** et **Savard**.

GENDRON, Louis Pierre Claude (2704) (Greenwich, CT) : Recherche du lien entre les **Gendron** de France et ceux du Canada et des États-Unis.

* * * * *

L'ÉVÉNEMENT DE 1892

Recherche : Jacques Saintonge

Trop fort

L'Électeur, samedi dernier, disait que le lieutenant-gouverneur Angers avait fait savoir à plusieurs familles libérales de cette ville qu'il lui serait agréable qu'elles ne lui fissent pas visite.

Eh bien! d'abord disons que cette nouvelle est fausse en tous points.

Accuser le lieutenant-gouverneur de pareille balourdise, n'a pas le sens commun, et ceux qui ont la direction de *l'Électeur* devraient bien contrôler plus sévèrement les fantaisies auxquelles les petits plumitifs à leur solde se livrent de temps à autre.

Libéraux et conservateurs sont toujours les bienvenus à Spencer-Wood et l'ont toujours été.

À la réception du lieutenant-gouverneur au jour de l'An, foule de libéraux de renom se sont empressés d'aller présenter leurs hommages au représentant de la Reine à Québec. En cela ils ont fait acte de haute courtoisie et de parfaite gentilhommérie.

Nous avons remarqué parmi les visiteurs des personnages comme l'hon. M. Joly, l'hon. M. Gagnon, M. R. Turner et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Ces personnes ont donné là un exemple qui devrait être généralement imité.

Comment voudrait-on maintenant faire croire que le lieutenant-gouverneur aurait pensé, même l'espace d'une seconde, à commettre inconvenance comme celle dont l'accuse *l'Électeur*?

Il reste encore assez de gens mal élevés dans notre société, pour que sans raison, et de parti-pris, on en augmente le nombre d'aussi déplorable façon.

D'ailleurs, il suffit de mentionner l'accusation pour qu'elle tombe d'elle-même. (18 janvier 1892)

Les aventures d'un fou – Il devient amoureux d'une religieuse

Montréal, 22 – Un cas de folie d'une nuance particulière a été soumis au *Recorder* hier. Il s'agit d'un jeune immigré irlandais, arrivé depuis peu au pays. Ce jeune homme est âgé de 18 ans, et se nomme Alfred Connolly. Lors de son arrivée ici, Connolly a été recueilli par une de nos institutions de charité. Tout-à-coup, le jeune Irlandais s'est trouvé une flamme d'amour pour la supérieure de la communauté. Il la poursuivait partout, lui écrivait les déclarations les plus amoureuses, ou bien la menaçait de faire beaucoup de mal et d'aller se noyer si elle ne répondait pas à sa flamme.

Espérant que l'éloignement aurait un bon effet sur ce fou d'un nouveau genre, la supérieure envoya Connolly à Burlington, dans une autre institution dirigée par la même communauté, mais l'amoureux jeune homme ne put y tenir : il s'échappa, et il est arrivé ces jours derniers, après avoir fait le voyage à pied.

Il recommença comme de plus belle sa correspondance et ses attentions auprès de la supérieure, au point qu'on a été obligé de le faire enfermer. Il a été envoyé à l'asile de la Longue-Pointe. Les lettres que ce jeune homme fou a envoyées à la supérieure forment un paquet considérable et elles contiennent des choses d'un comique achevé. (22 janvier 1892)

Écho de Chicoutimi

Pour la paroisse de Chicoutimi, M. F. Brassard, fils de Élisée, a été réélu pour la troisième fois et M. Georges Tremblay, fils de Thomas (Camille) a été réélu en remplacement de M. Elzéar Gauthier, forgeron, qui refusait d'entrer de nouveau au conseil, vu ses nombreuses occupations.

Enfin le pont est arrêté sur la rivière entre Chicoutimi et Ste-Anne depuis dimanche. Devant la ville, la glace n'est formée que depuis hier. Jamais nous n'avions vu le pont arrêter si tard. Cependant, plusieurs anciens assurent que vers 1840, on eut un hiver tellement doux que le pont ne prit pas et qu'on put traverser en canot d'écorce de Ste-Anne à Chicoutimi pendant tout l'hiver. (25 janvier 1892)

Un âge respectable

Mme Esther Slater, décédée samedi en cette ville, veuve de feu John Smith, de Londres, Angleterre, et belle-mère de M. John Darbington de Québec, était âgée de 99 ans. (25 janvier 1892)

Fatal accident – Un ouvrier trouve la mort en tombant du toit d'une maison

Hier après-midi, un fatal accident est venu briser les jours d'un ouvrier du nom de Jean Lortie. La victime est âgée de 60 ans, mariée et demeurant rue Bédard, à St-Sauveur.

Le malheureux Lortie était occupé à enlever la glace du toit d'une maison, lorsqu'il glissa en bas tête première. Lorsqu'on l'a enlevé on constata qu'il s'était cassé le cou. La mort a été instantanée. Le coroner a été prévenu et l'enquête aura lieu demain matin à 9 heures à la résidence mortuaire.

Note : L'avis de décès le dit âgé de 68 ans et dédédé le 25 janvier. Les funérailles ont eu lieu le jeudi matin 28. (26 janvier 1892)

Mort de M. Léon Lorrain

Montréal, 1^{er} – M. Léon Lorrain, dont vous avez annoncé la mort, samedi dernier, était malade depuis quelque temps. Sa maladie lui portait au cerveau : ses discours manquaient de lucidité, surtout depuis la chute du gouvernement Mercier. Dans ses divagations, il s'imaginait être congédié du service civil ou devoir bientôt perdre sa place. Cette idée fixe chez lui causait beaucoup d'anxiété.

Hier matin, vers deux heures, se sentant oppressé, il dit à sa femme qu'il allait sortir pour prendre l'air.

Il partit en effet, mais comme il ne revint pas, sa femme prise d'inquiétude, voulut savoir où il était allé. On découvrit l'empreinte de ses pas sur la neige et l'on découvrit sa trace qui aboutissait hélas à la rivière! La glace était brisée depuis peu, et le casque de M. Lorrain était là, sur la rive glacée.

On n'a pas revu M. Lorrain depuis. On a fait des recherches pour repêcher son corps, mais aux dernières nouvelles, on n'était pas parvenu à le trouver. Il est probable qu'il aura voulu faire une promenade sur la glace rompue accidentellement sous ses pieds. Cependant on est même jusqu'à croire qu'il s'est suicidé dans un moment d'aliénation mentale.

En tout cas, c'est une pénible nouvelle pour de nombreux amis de M. Lorrain.

M. Lorrain était l'auteur d'un Code civil suivi par les élèves de droit de l'université catholique de cette ville. Il était aussi l'auteur d'un volume de charmantes poésies, intitulé : "Fleurs Poétiques, Simples Bluettes". Nous avons déjà eu l'occasion d'en parler lorsqu'il édita cet ouvrage, il y a moins d'un an. (1^{er} février 1892)

* * * * *

REGARD SUR LES REVUES

par **Lucien Laurin**

À la demande de plusieurs lecteurs, nous avons ajouté l'adresse des associations et sociétés publiant les revues ou bulletins mentionnés dans cette rubrique.

Héritage – décembre 1991 – Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francis, C.P. 901, Trois-Rivières, QC, G9A 5K2

Généalogie **Martin**.

Lignée ancestrale **Babineau**.

Lignée ancestrale **Caisse**.

Nicolas **Duclos** notaire à Batiscan de 1751 à 1769 (suite de la 21^e partie).

Échos généalogiques – Vol. 7, N^o 4, été 1991 – Société de généalogie des Laurentides, Case postale 131, Saint-Jérôme, QC, J7Z 5T7.

Une lignée de **Grignon**.

Titres d'ascendance : Familles **Lanthier**, **Courtemanche**, **Sigouin**.

L'Estuaire généalogique – N^o 40, octobre, novembre, décembre 1991 – Société généalogique de l'Est du Québec – Case postale 253, Rimouski, QC, G5L 7C1.

Les Crête de Proulxville.

Nos ancêtres **Morin**.

Les **Beaulieu** (**Martin-Montpellier**) au Bas-Saint-Laurent.

Mémoires – Vol. 42, N^o 4, hiver 1991.– Société généalogique canadienne-française, Case postale 335, Succ. Place d'Armes, Montréal, QC, H2Y 3H1.

Une famille charentaise-généalogie de la famille **de Cognol**.

Les Acadiens du Haut-Richelieu.

Étymologie du patronyme **Ouimet**.

La famille **Caron**.

La moralité des filles du roi : bilan de travaux récents sur un vieux problème.

Acte de baptême de Nicolas **Huot** dit **St-Laurent**.

Léveillé-Locat.

The Nova Scotia Genealogist – Vol. IX, No. 3, Fall 1991 – Genealogical Association of Nova Scotia, P.O. Box 641, Station M, Halifax, NS, B3J 2T3.

Marriages and Baptisms of Non-Resident, Chester 1814-1839.

The Newfoundland Ancestor – Vol. 7, No. 4, Winter 1991 – Newfoundland and Labrador Genealogical Society Inc. Colonial Building Rd., St. John's, NFD, A1C 2C9.

Research Interest. Demande d'information sur les **Aucoin** (**O'Quinn**) de Baie-Saint. George et les **Beaufort** (**Buffet**).

St. John's and Newfoundland Directories to 1950 at the Provincial Archives of Newfoundland and Labrador. Liste des annuaires disponibles à partir de 1864-65.

Birth, Death and Marriage Announcement from the Newfoundland Mercantile Journal, 1819-1821.

Extracts from Burgeo Church of England Burial Records.

The British Columbia Genealogist – Vol. 20, No. 4, December 1991 – The British Columbia Genealogical Society, P.O. Box 94371, Richmond, BC, V6Y 2A8.

Introducing New Composite Indexes to Birth and Marriages Records in the Old Parochial Registers of Scotland.

Alberta Family Histories Society Quarterly – Vol. 12, No. 1, Fall 1991 – Alberta Family Histories Society, P.O. Box 30270, Station B, Calgary, AB, T2M 4P1.

Calgary General Hospital Nursing Graduates 1898–1974.
How to Find a Family Portrait – Maybe!

Le Soleil de Colombie – Vol. 24, N° 34, 20 décembre 1991 – Société d'histoire des Franco-Colombiens, 980, rue Main, Vancouver, BC, V6A 2W3.

Les uniformes canadiens : le régiment du Languedoc.

L'Archiviste – Vol. 18, N° 2, juillet–septembre 1991 – Archives nationales du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, ON, K1A 0N3.

Le multiculturalisme.
Les groupes germanophones au Canada.
Le patrimoine hongrois aux AN.
Album – Un siècle de présence ukrainienne au Canada.
Les Arabes au Canada.
Les régiments irlandais au Canada.

Michigan's Habitant Heritage – Vol. 12, N° 3, July 1991 – French–Canadian Heritage Society of Michigan, P.O. Box 10028, Lansing, MI 48901–0028, USA.

Possible Royal Connections for the **Dubois dit Brisebois, Reau, Cousineau, and Allied Families.**
The Sugar Bush Speech of the Detroit French Dialect.
The **Le Neuf** Family Nobility Evidence.

Stemma – Tome XIII, n° 4, 4^e trimestre 1991 – Cercle d'études généalogiques et héraldiques de l'Île-de-France, 46 route de Croissy, 78110 Le Vésinet, France.

Patronymes relevés dans la table des mariages de Bouqueval (Val-d'Oise).
Patronymes trouvés dans la table des mariages du Plessis-Gassot (Val-d'Oise) (1679–1806).

Association généalogique Flandre–Hainaut – N° 32, 1991 – Association généalogique Flandre–Hainaut, B.P. 493, 59321 Valenciennes Cedex, France.

Trouvés loin du berceau. Actes trouvés dans le Valenciennois dont les impétrants ne sont pas de la région et inversement.
Bourse aux patronymes.
Dénombrement des feux et cheminées du pays de Hainaut en 1561 – Archives de Mons – Liste des localités belges concernées.
Des polonais dans le nord de la France au XIX^e siècle.
La généalogie à l'école.

* * * * *

COURRIER DE LA BIBLIOTHÈQUE

par René Doucet

Dons de volumes

- De RENÉ BUREAU. *Centre généalogique de l'Ouest*. N° 68, 3^e trim. 1991. --- Anonyme. *Sainte-Marie au pays des Hurons 1639-1649*.
- Des ÉDITIONS DU SEPTENTRION. **Collaboration** (sous la direction de Jacques Mathieu et Alain Laberge). *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent. Les aveux et dénombrements 1723-1745*. Éd. du Septentrion, 1991, 416 p. Ce volume présente un inventaire complet du monde rural de la vallée laurentienne entre 1723 et 1745. Près de 7400 terres y sont décrites, avec information détaillée pour chacune, avec notamment un index onomastique des propriétaires.
- De HENRI-PIERRE TARDIF. **Rousseau, Jacques**. *L'hérédité de l'homme*. Éd. de l'Arbre, 1945, 250 p. --- **Vachon, André**. *François de Laval*. Les Presses de l'Université Laval, 1969, 64 p. --- **Gagnon, François**. *À travers les archives*. Collège de La Pocatière, 1970, 160 p. --- **Lux, André**. *Analyse démographique*. Univ. Laval, Faculté des Sciences, 1972, 141 p. --- **Collaboration**. *Le dôme des finissants 1952-1953, collège Sainte-Anne de La Pocatière*. 1953, 47 p. --- *Bulletin souvenir, 2^e promotion des classificateurs de bois, école de Duchesnay*. 1948, 13 p. --- *Rassemblement des Bourdages d'Amérique*. 1987, 24 p. --- *Actes de l'Amérique du Nord britannique 1867-1951*. 1952, 87 p. --- *La paroisse Saint-Étienne de New-Carlisle 1887-1987*. Comité du centenaire, 1988, 149 p. --- **Garrett, Raymond, Normand Desjardins et Cynthia Dow**. *The Loyalists of Gaspesia 1784-1984*. C.A.S.A., 1984, 13 p. --- **Vachon, André**. *Jean-Olivier Briand (1715-1794)*. Éd. des Dix, 1979, 31 p. --- **Honegger-Lavater et Hans Burla**. *L'hérédité*. Flammarion, 1962, 120 p. --- *La Citadelle*. Revue de l'Association du 22^e inc. Programme souvenir, 1954; vol. 26, N° 1, février 1990. --- **Bourassa, Henri**. *The French-Canadians in the British Empire*. 1902, 35 p. --- *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*. N° 297, décembre 1975. --- *Vie française*. Revue de la Survivance française en Amérique. Vol. 3, N° 3, novembre 1948; N° 9, mai 1949. --- *Bottin du Cher 1965, Annuaire de Paris 1986, Bottin administratif de Paris 1983*.
- De JULIEN BERGERON. *Bulletin des recherches historiques*. Vol. 64, 1958; 65, 1959; 66, 1960; 67, 1961.

Dons de l'auteur

- **Société historique de Saint-Boniface**. *Bulletin*. N° 1, 1991, 32 p. Société historique de Saint-Boniface, B.P. 125, Saint-Boniface, MB, R2H 3B4. Il en coûte 18,00 \$ par année pour devenir membre régulier.
- **Vachon, Jean-Roch** (éditeur). *Né d'une race fière. Cent généalogies de familles de chez-nous*. N° 4, avril 1991, 29 p. En vente chez l'éditeur, 449, chemin Lafèche, Hawkesbury, ON, K6A 1M8, au prix de 5,00 \$; les trois premiers recueils sont aussi disponibles au même prix.
- **Coulombe, Paul-A.** *Allons voir! A History of the Coulombe, Dion and Cadorette Families of France, Canada and the United States*. 1983, 300 p.
- **Auclair, Howard J.** *The Genealogical History of a Desautels Family*. 1989, 62 p. --- *The Genealogical History of an Auclair Family*. 1989, 82 p.

Dons d'associations de familles

- De l'Association des Asselin inc. *Asselinformation* Vol. 11, N° 4, juillet-septembre 1991; vol. 12, N° 1, octobre-décembre 1991. C.P. 354, Sillery (Québec), G1T 2R5. --- De l'Association des familles Hamel. *Bulletin*. Vol. 10, N° 2, décembre 1991. C.P. 482, succ. Montréal-Nord, Montréal (Québec), H1H 5L5. --- De l'Association des familles Gautreau inc. *Les Gautreau d'Amérique*. Vol. 6, N° 4, automne 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De l'Association des familles Gagnon et Belzile inc. *La Gagnonnière*. Vol. 6, N° 4, novembre 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De l'Association des familles Perron Inc. *Les Perron*. Vol. 1, N° 1, octobre 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De l'Association des familles Ouellet-te inc. *Le Hoûallet*. Vol. 23, N° 4, décembre 1991. C.P. 28, La Pocatière (Québec), G0R 1Z0. --- De l'Association Houde internationale. *Feuille d'information*. C.P. 82, Glencoe, IL 60022, USA. --- De l'Association des familles Tardif d'Amérique inc. *Le Tardif Fusion*. Vol. 2, N° 4, 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De l'Association des descendants de Lazare Bolley inc. *Le Bolley*. N° 3, décembre 1991. C.P. 136, Rouyn-Noranda (Québec), J9X 6E4. --- De l'Association des descendants de Bourbeau inc. *L'Escole bourbélière*. Vol. 2, N° 3, juin 1991; N° 4, novembre 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De l'Association des familles Bérubé inc. *Le monde Berrubey*. Vol. 4, N° 1, hiver 1992. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De l'Association des familles Déry d'Amérique inc. *L'Aiglon*. Vol. 3, N° 3, été 1991, N° 4, automne 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2. --- De l'Association des familles Boisvert inc. *A l'orée du bois ...* Vol. 4, N° 4, décembre 1991. C.P. 6700, Sillery (Québec), G1T 2W2.

Nos membres publient

- Bernier, Cyril. *Moisson de Bernier*. Tome 5, Éd. Cyril Bernier enr. 1992, 279 p. Ce volume relate la vie de 17 personnalités dont la vie couvre les années 1652 à 1992 et toutes les couches de la société y sont représentées. Il est disponible aux éditions Cyril Bernier enr., 227 rue Foisy, Saint-Eustache (Québec), J7P 4B5 au prix de 15,00 \$ f.p. inclus.
- Tardif, Michel. *Olivier Letardif et ses descendants de la Beauce : recueil d'études généalogiques et compléments biographiques*. 1991, 122 p. En vente chez l'auteur, 1373, rue Notre-Dame, suite 409, L'Ancienne-Lorette (Québec), G2E 4P2, au prix de 40,00 \$.

Dons en argent

Anonyme	20,00 \$
#1748 Yvette Forest	5,00 \$
#1939 Michel Laflamme	10,00 \$
#2144 Nicole Summerside-Joyal	10,00 \$

Merci à toutes les personnes qui ont fait si généreusement dons de volumes et d'argent.

Déménagement

Depuis le 6 janvier 1992, la bibliothèque de la Société de généalogie de Québec occupe des locaux plus vastes, situés au quatrième étage du pavillon Casault, tout près de la salle de consultation en généalogie des Archives nationales. L'accès à nos nouveaux locaux se fait par l'entrée des Archives nationales, au troisième étage.

* * * * *

SERVICE D'ENTRAIDE

par André Beauchesne

Questions

- 2094 Pierre **Généreux** est né vers 1681 dans le diocèse de Limoges, Haute-Vienne, France. Il a été soldat de Desgrais, Compagnie de La Groye. Il épouse Françoise **Dessureaux** 1682-1758 (François **Dessureaux** dit **Le Bourguignon-Laplante** et Marie **Bouart**) à Champlain le 28 septembre 1699. Est-il possible d'en apprendre davantage et avec plus de précision sur sa date de naissance, ses parents, le lieu précis de son origine, son service militaire, son décès, etc.? (Père George Christian 2055)
- 2095 Parents de Joseph Raymond **Pleau** qui épouse Philomène **Moreau** à Bastican (Saint-François-Xavier) le 25 janvier 1858. Ils ont vécu à Batiscan et à Sainte-Anne-de-la-Pérade. (H.-André East 1392)
- 2096 Date, lieu de mariage et parents de Thomas Damase **Pleau** qui épouse Marguerite **Guilderie** dit **Labine** vers 1846. Ils ont vécu à Chapeau, Îles-aux-Allumettes. Leurs 13 enfants y sont nés. (H.-André East 1392)
- 2097 Date de mariage des parents de Joseph **Paradis** et Scholastique **Thibault** mariés à Lévis (Saint-Joseph) le 1^{er} juillet 1834. (Denyse Perron 2534)
- 2098 Date, lieu de mariage et parents de Henri-Elzéar **Lavoie** et Simonne-Lumina **Poulin**. Henri-Elzéar épouse en secondes noces Bella **Garneau** à Notre-Dame-des-Laurentides le 2 avril 1940. (Adrien Guay 2018)
- 2099 Date et lieu de sépulture de Louis **Vallée** né à Beauport le 28/29 juin 1729 et de son épouse Josette **Bougis**, née aussi à Beauport le 10 novembre 1738. Ils se sont épousés à Beauport le 26 octobre 1761. (Fleur-Ange Denault-Demers 1726)
- 2100 Date et lieu de sépulture d'Antoine **Lavallée** né à Beauport le 10 mars 1744 (veuf de M.-Françoise **Marceau**) et de son épouse Catherine **Moreau** née le 17 septembre 1755 à Saint-Laurent, I.O. Ils se sont épousés à Saint-Michel-de-Bellechasse le 18 novembre 1776. (Fleur-Ange Denault-Demers 1726)
- 2101 Date et lieu de sépulture de Nicolas **Vallée** ou **Lavallée** né à Beauport le 28 avril 1681 (époux en premières noces de M.-Louise **Lefebvre** et en secondes noces de M.-Anne **Benoît** à Beauport). (Fleur-Ange Denault-Demers 1726)
- 2102 Date, lieu de mariage et parents de Simon **Robidoux** et Marie **Lanctot**. Veuf, Simon épouse Madeleine Duteau (Jean et Anastasie **Mailloux**) à Laprairie le 29 octobre 1860. (Denyse Perron 2534)
- 2103 Date, lieu de mariage et parents de Joachim **Bissonnette** et Élisabeth **Roussel**. Un fils, Joseph épouse Ozéma **Séguin** (Joseph et Philomène **Bertrand**) à Montréal (Notre-Dame) le 14 janvier 1896. (Denyse Perron 2534)
- 2104 Date, lieu de mariage et parents de Josette **Hoffman(n)** mariée à Augustin **Demers** à Saint-Nicolas de Lévis le 28 juillet 1807. Le "Adam **Hoffmann**" que l'on trouve au répertoire marié à M.-Josette **Lemelin** serait douteux car j'ai trouvé Josette **Lemelin** mariée à Anthony **Hoffman** à la

cathédrale anglicane de Québec. Il ne s'y trouve aucun autre renseignement, sinon le nom du père de Josette, Laurent **Lemelin**. (Pierre Fortier 1501)

- 2105 Date, lieu de mariage et parents de Joachim **St-Éloy**, marié à Magdelaine **Mailloux**. Peut-être à Saint-Antoine. D'après Éloi-Gérard Talbot (Charlevoix), au mariage de sa fille avec Étienne **Gagné** on mentionne Saint-Antoine-de-la-Côte-du-Sud le 7 octobre 1794. (Pierre Fortier 1501)
- 2106 Date, lieu de mariage et parents de Joseph **Bédard** et M.-Angélique **Bergeron**. Leur fils Joseph épouse Françoise **Chastenée** à Cap-Santé le 26 janvier 1813. (Thérèse Cossette-Dessureault 1013)
- 2107 Date, lieu de mariage et parents de Job **Dufour** et d'Adélaïde **Poitevin**. Leur fils Honoré épouse Églantine **Lafleur** à Maniwaki le 14 février 1888. (Gilles Poliquin 2241)
- 2108 Date, lieu de mariage et parents d'Alexandre **Lafleur** et Marcelline **Braseal/Braseau**. Leur fille Églantine épouse Honoré **Dufour** à Maniwaki le 14 février 1888. (Gilles Poliquin 2241)
- 2109 Parents, lieu de naissance et de baptême de Stanislas **Vaillancourt** (n. en 1834), époux de Marie **Lambert**. (Suzie Tousignant 2715)
- 2110 Date et lieu de mariage de Stanislas **Vaillancourt** et de Marie **Lambert** (Théophile et Marie **Arele**) vers 1859-1860. Stanislas décède à Wotton en 1918. (Suzie Tousignant 2715)
- 2111 Date et lieu de mariage d'Anthime **Boudreau** et de Lucie-May **Mailloux** ou **Castilloux**. Un fils Lucien épouse Madeleine **Plessis-Bélair** à Saint-Clément de Viauville le 11 juillet 1959. (J.L.-Robert Mercier 1449)
- 2112 Date et lieu de mariage de Joseph Jean dit **Maurice**. Une fille Marie-Louise-Anne épouse Louis-Joseph **Audet** à Québec (Saint-Roch) le 29 août 1854. (J.L.-Robert Mercier 1449)
- 2113 Date, lieu de mariage de Laurent **Bellerose** et de Mathilde **Biron**. Leur fils François épouse Rose-Aimée **Descôteaux** à Nicolet le 18 avril 1882. (J.L.-Robert Mercier 1449)
- 2114 Date et lieu de mariage des parents de Frank **Beaudin**. Il épouse en premières noces Élisabeth **Guay-Castonguay** à Causapsal le 14 décembre 1876. (Bérard Michaud 2646)
- 2115 Date, lieu de mariage et parents de Jean **Bellehumeur** et Catherine **Cochon**. Leur fils Joseph épouse Marie-L. **Poulin** à Vaudreuil le 26 novembre 1781. (Bérard Michaud 2646)
- 2116 Date, lieu de mariage et parents de Honoré **Smith** et Josephite **Gauthier**. Leur fils Hilaire épouse Caroline **Dicaire** à Côteau-du-Lac le 18 février 1851. (Bérard Michaud 2646)
- 2117 Parents de Julie **Girard** qui épouse Pierre-Damase **Piché**. Leurs enfants se marient dans la région de Portneuf. (Nicole Summerside-Joyal 2144)
- 2118 Date, lieu de mariage et parents de François-Xavier **Villeneuve** et Rosalie **Laviolette**. Leurs enfants se marient dans l'Outaouais. (Nicole Summerside-Joyal 2144)
- 2119 Date, lieu de mariage et parents de Joseph **Sauvé** et Josephite **Levac**. Leur fille Josephite épouse Félix **Lalonde** aux Cèdres en 1814. (Nicole Summerside-Joyal 2144)
- 2120 Date, lieu de mariage et parents de Joseph **Filiatrault** dit **St-Louis** et Philomène **Levert**. Il se marie en deuxièmes noces à Sainte-Scholastique en 1866. (Nicole Summerside-Joyal 2144)

- 2121 J'aimerais avoir de l'information sur la famille **McMullen**. Quand sont-ils arrivés au pays, et quel est leur lieu d'origine? Dans ma généalogie, il y a Elizabeth **McMullen**, mariée à Matane le 28 février 1905. (Guerty Vézina-Thibault 1371)
- 2122 Parents de Francis **Bélanger** qui épouse Amanda **Croze** (Albert et Blanche **Blanchette**) à Sacré-Coeur (Lac-Saint-Jean) le 27 juin 1922. (A. Bélanger 0265)
- 2123 Parents de Paul **Bélanger** qui épouse Calixte **Painchaud** (Valéda et Damase **Dion**) à Saint-Félicien (Lac-Saint-Jean) le 20 juin 1892. (A. Bélanger 0265)
- 2124 Parents de Benjamin **Bélanger** qui épouse Céline **Guay** à Baie-Saint-Paul le 28 février 1892. (A. Bélanger 0265)
- 2125 Date, lieu de mariage et parents de Stanislas **Vaillancourt** et Marie **Lambert** (Théophile et Marie **Arrel**). L'épouse décède à Wotton en décembre 1866 et Stanislas se remarie à Marie **Brault**. (Suzie Tousignant 2715)
- 2126 Date et lieu de mariage de Médéric **Lavallée** et Florida **Goulet**. Leur fils Arthur épouse Angéline **Roy** à Lac-Mégantic le 19 mai 1920. (Jeannette Courtemanche 2683)
- 2127 Date, lieu de mariage de Joseph **Pilon** et M.-Louise **Liboiron**. Leur fils Éloi épouse Appolline **Bourdon** à Vaudreuil en 1819. (Jeannette Courtemanche 2683)
- 2128 Date, lieu de mariage de Raphaël **Boisvert** et Josette **Langlois**. Leur fils Dominique épouse Esther **Hébert** à Bécancour le 21 novembre 1831. (Jeannette Courtemanche 2683)

Réponses

- 1991 Septembre 1991 – Voici l'acte de mariage de Jean **Marchand** et Geneviève **Ricard** à la cathédrale anglicane Holy Trinity Church de Québec le 23 août 1801 :
- Quebec North America this twenty third day of August in the year of our Lord one thousand eight hundred and one I married John Marchant, Miller of the parish of Grondine, to Genevieve Ricard, Spinster of the parish of St Ann, by licence in witness there of I the person that celebrated this marriage have signed with the parties concerned.*
- Witness Marchant (signatures) 'John marchant Mari'*
J L Ricard jenevieve ricard épouse'
by me David Francis De Montmollin, Minister"

Afin d'obtenir les noms des parents de Jean **Marchand** et Geneviève **Ricard**, j'ai écrit l'an dernier au Palais de Justice à Québec pour avoir une copie de cette licence ou détails de leur demande pour cette licence. On m'a répondu tout simplement qu'ils n'avaient pas de copie de cette licence. Malgré cette réponse, je crois qu'il doit exister un document quelque part concernant cette licence. À mon avis, il est raisonnable de penser qu'en 1801 il devait falloir fournir certains renseignements, tels que les noms des parents respectifs, avant d'obtenir une licence de mariage.

À tout événement, les parents de Jean sont Louis-Joachim **Marchand** et Françoise **Roy-Châtellereau** qui s'épousent à Batiscan le 13 avril 1760. Les parents de Geneviève **Ricard** sont Alexis et Thérèse **Baril-Ducheny** qui s'épousent à Sainte-Anne-de-la-Pérade le 20 octobre 1770.

Ces données m'ont été fournies sans indiquer comment leur ascendance avait été résolue. J'aimerais être capable d'accepter aveuglément ces données; mais, quand je sais qu'il existe une interruption

dans une ascendance, des affirmations sans renseignements précis me troublent toujours. (Monique Riese, non-membre, B.P. 185, RR 2, Nepean, ON, K2C 3H1)

- 2019 Novembre 1991 – Joseph **Corriveau** (François et Marie-Louise **Baril**, m. Louiseville le 18 octobre 1824) épouse Denise **Ménard** (Noël et Marie **Tremblay**) à Valcourt le 12 juillet 1864. François (Jean-Marie II) épouse en premières noces Angélique **Paquin** à Louiseville le 27 janvier 1794. (Raymond-J. Corriveau 0270)
- 2035 Michel **Routhier** (Antoine et Marie-Françoise **Belleau dit Larose**) épouse en premières noces Thérèse **Denys dit Moisan** (f. Pierre et Thérèse **Nicolas dit Bonhomme**) à Sainte-Foy le 16 juin 1807. Il épouse en deuxièmes noces Julie **Gauvreau** (Joseph et Josephite **Elot dit Julien**) à Sainte-Foy le 2 juin 1820.
Michel **Routhier**, n. 29, b. 30 septembre 1780 à Sainte-Foy;
d. 15, s. 19 juin 1853 à Sainte-Foy. (Louise Dussault-Roy 2221)
- 2046 Marie-Thérèse **Laurin** épouse François **Charpentier** à Saint-Vincent-de-Paul le 14 février 1783. Elle est la fille de Joseph et de Françoise **Brazeau** (et non **Drapeau**) à qui je connais sept enfants. Elle est nommée Françoise-Thérèse à son deuxième mariage à Saint-Martin en 1792. Elle épousera aussi Antoine **Laroche** à Saint-Vincent-de-Paul le 24 février 1800. (Robert Larin 1390)
- 2048 Jean-Baptiste **Gagnon**, veuf de Marie-Madeleine **St-Pierre** (Jean et Jeanne **Loignon**) épouse en deuxièmes noces Marguerite **Langlais dite Sérrien** (Louis-Philippe et Marie alias Marguerite **De LaVoye**). Source : Répertoire des mariages de Rivière-Ouelle, page 184.
- Notes sur Basile **Gagnon** : Il semble que Basile **Gagnon**, 5 ans avant son mariage avec Marie-Charlotte **Hudon dite Beaulieu**, d'après le frère Éloi, avait passé un contrat de mariage devant le notaire C.-J. Collin, le 8 septembre 1783 avec une Geneviève **Gagné**. Le mariage n'a surement pas eu lieu car aucune mention d'un veuvage n'est mentionnée lors de son mariage qui est tout à fait ignoré dans le volume du frère Éloi. (Antonio Gagnon 2626)
- 2050 Alexis **Jouineau** (Jean-Baptiste **Jouineau dit Latulippe** et Marguerite **Baribeau**) fut baptisé à Sainte-Geneviève-de-Batiscan le 10 novembre 1740. Il épouse Marie-Louise **Lefebvre** (Alexis et Ursule **Dubois dit Brisebois**) au même endroit le 14 novembre 1768. Il quitte Sainte-Geneviève-de-Batiscan en 1779 et s'installe à la Rivière-du-Loup (Louiseville, fief Saint-Antoine) avec sa famille.
La question 2050 précise que Marguerite épousa Augustin **Bélangier** à Saint-Antoine le 6 mars 1793. J'ai relevé ce mariage à la date du 3 juin 1793. Aurais-je fait erreur? Marguerite fut inhumée à Sainte-Ursule le 28 décembre 1859 âgée de 88 ans. Sources : Landry et Connerton : *Généalogie de la famille Juneau*, USA, 1971, pp. 119-128 et 174-178. (Léo-Paul Landry 2348)
- 2061 Azarie **Rowley** (James et Marie-Auxère-Élisabeth **Savard**) épouse Cécile **Martel** (Michel et Zélia **Cantin**) à Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette le 25 octobre 1927. Les parents **Rowley** se sont épousés au même endroit le 25 octobre 1875. (Gilles Gagnon 0108)
- 2062 Antoine **Hémard** (Pierre et Catherine **Payant**, m. Laprairie, 14 octobre 1782) épouse Anne **Tourneur (Létourneau)** (Jean-Baptiste et Marie-Anne **Denault**, m. Saint-Philippe de Laprairie le 12 février 1782) à Saint-Constant le 8 février 1808. (Fleur-Ange Denault-Demers 1726)
- 2063 Les parents de Jean-Baptiste **Gervais** sont Mathieu et Marie-Josette **Robidoux** mariés à Laprairie le 30 octobre 1719.
Les parents de Marie-Anne **Demers** sont Jacques et Marie-Barbe **Brosseau** mariés à Laprairie le 15 janvier 1748.

Leur fils Pierre-Amable Gervais épouse en premières noces M.-Suzanne Perras à Saint-Philippe de Laprairie le 6 novembre 1786 et en secondes noces Louise Fabert-Faubert à Saint-Constant le 25 juillet 1791. M.-Suzanne Perras est inhumée à Saint-Constant le 16 mai 1790 âgée de 22 ans. (Fleur-Ange Denault-Demers 1726)

- 2065 Louis-Marie Mailloux (Élie et Marie-Josette Dufour) épouse Thècle Mailloux (Amable et Thècle Lajoie) à l'Île-aux-Coudres le 19 août 1823. (André Dubois 1217)
- 2066 Salomé Sirois (Augustin et Euphrosine Lebel) épouse Henri Pelletier (Hyppolithe et Marie-Anne Bélanger) à Kamouraska le 22 février 1813. (André Dubois 1217)
- 2067 Les parents de Joseph Pelletier sont Ferdinand (Charles et Joseph Morneau) et Séraphine Duval (Octave et Marcelline Picard) qui s'épousent le 17 janvier 1871 à Saint-Antoine.
Les parents d'Antoinette St-Pierre sont Frédéric (Frédéric et Marie-Claire Bélanger) et Eudoxie (Élodie) Caron (Jean-Baptiste et Marie-Rosalie Fournier) qui se sont épousés à Notre-Dame-du-Portage le 26 février 1867. (André Dubois 1217)
- 2068 Octave Duval dit Dupoleau (François et Marie-Claire Gagné) épouse Marcelline Picard dit Destroismaisons (André et Marcelline Gagnon), à Rivière-du-Loup le 20 juillet 1846. (André Dubois 1217)
- 2078 Claude-Pierre-Philibert-Théophile Bourget (Claude et Élisabeth Pinguet) :
n.b. 2 mai 1721, Québec (Notre-Dame),
m. 1^{ères} noces, Marie-Louise Lessard (Charles et Marie-Catherine Paquet) Québec (Notre-Dame),
4 juillet 1746,
m. 2^e noces, Anastasie Goulet, Saint-Honoré de Beauce, 25 février 1784,
d. 30 décembre 1805, s. 1^{er} janvier 1806 dit âgé de 100 ans à Québec (Notre-Dame).

NOUVEAUX MEMBRES

par Guy Lacroix

#2716	Brière-Rousseau, Marthe	4019, rue André-Riel, Cap-Rouge, QC, G1Y 3M4
#2717	Bienvenu, Lionel J.	P.O. Box 562, Arabi, LA 70032, USA
#2718	Guimond-Genest, Suzie	14-4088, rue de l'Écluse, Charny, QC, G6X 1G6
#2719A	Genest, Guy Robert	14-4088, rue de l'Écluse, Charny, QC, G6X 1G6
#2720	Turcotte, Louise	105-90, place Côte-Vertu, Saint-Laurent, QC, H4N 1G2
#2721	Bouchard, Rodrigue	25, rue de la Madone, Beauport, QC, G1E 5W8
#2722A	Limoges, René	11, 3e Avenue, Notre-Dame-de-l'Île Perrôt, QC, J7V 7P2
#2723	Lavoie, Michelle	4995, chemin Saint-Dominique, Delisle, QC, G0W 1L0
#2724	Lafrenière, Léonard	102-3520, rue Provost, Lachine, QC, H8T 9Z7
#2725	Beaulé, Mychelle	1235, av. du Ravin, Sillery, QC, G1S 3K5
#2726	Whiting, Edward Joseph	25, Kings Circle, Malvern, PA 19355, USA
#2727A	Côté, Dolorès	1124, rue Riverin, Sainte-Foy, QC, G2G 1E2
#2728	Lamothe, Lucien	2390, rue des Appalaches, Québec, QC, G1P 2K8
#2729	Rivard, Constantin	2315, chemin Saint-Louis, Sillery, QC, G1T 1R5
#2730	Cloutier, Charles A.	712, côte Bédard, Charlesbourg, QC, G2M 1S9

INVITATION

ASSEMBLÉE MENSUELLE

Date : Le mercredi 19 février 1992.
Heure : 19h30
Endroit : Salle Henri-Gagnon, local 3155
Pavillon Casault, 1210 av. du Séminaire
Cité universitaire, Sainte-Foy
Conférencier : Guy Fréchet
Sujet : Salt Lake City : La Mecque des généalogistes.

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture : Lundi et mercredi, de 19h00 à 22h00.
Mardi et jeudi, de 13h00 à 16h00.
Samedi, 11 et 25 janvier de 13h00 à 16h00.
Publications de la Société : On peut se procurer à la bibliothèque de la Société, local 4254, pavillon Casault, Université Laval: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, etc., aux heures d'ouverture. S'adresser au bénévole de garde.

* * * * *

HORAIRE AUX ARCHIVES NATIONALES

Les jours et heures d'ouverture :

Lundi, Mardi, Mercredi : 8h30 à 22h00

Jeudi, Vendredi : 8h30 à 16h30

Samedi : 8h30 à 16h30 avec les services habituels.

Pour inscription au cours d'initiation en généalogie, 2^e samedi de chaque mois de 9h30 à 12h00.
Tél.: 644-4795.

* * * * *

NOUVEAU LOCAL

Notre centre de consultation est maintenant situé au local 4254 du Pavillon Casault, Université Laval, porte voisine des Archives nationales.

* * * * *